

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES SOUS L'ANGLE DES COÛTS DE PRODUCTION DES BIENS ET DES SERVICES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Elsa Pilichowski et Édouard Turkisch

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET CONCEPTS	7
I. DEPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ALLOUEES AUX BIENS ET AUX SERVICES DANS LE DOMAINE PUBLIC	11
I.a. Dépenses des administrations publiques allouées à la production de biens et de services du domaine public et autres dépenses des administrations publiques	11
I.b. Ventilation des coûts de production dans le domaine public	14
II. L'EMPLOI DANS LE DOMAINE PUBLIC : LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET LES (QUASI-)SOCIETES PUBLIQUES	23
II.a. L'emploi dans le secteur des administations publiques et dans les (quasi-)sociétés publiques	23
II.b. Coûts de rémunération par employé	28
III. L'EMPLOI ET LES COÛTS DE REMUNERATION DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES PAR NIVEAU D'ADMINISTRATION	30
III.a. L'emploi dans les administrations publiques par niveau d'administration	30
III.b. Coûts de rémunération des employés du secteur des administrations publiques par niveau d'administration	33
IV. DISTINCTION PAR SOUS-SECTEUR FONCTIONNEL : DESCRIPTION ET EVOLUTION	39
Annexe 1	42
Annexe 2 – Questionnaire	46

Tableaux

Tableau 1.	Ventilation des dépenses des administrations publiques en tant que pourcentage du PIB, en 2005	12
Tableau 2.	Ventilation des dépenses des administrations publiques en tant que pourcentage des dépenses totales des administrations publiques, en 2005	13
Tableau 3.	Structure des dépenses des administrations publiques allouées à la production de biens et de services dans le domaine public en tant que pourcentage du PIB, en 1995 et 2005	21
Tableau 4.	Evolution de l'emploi dans les administrations publiques au cours de la dernière décennie (en %)	26
Tableau 5.	Evolution de l'emploi dans les administrations publiques à l'échelon national / fédéral d'administration (en %)	31
Tableau 6.	Evolution de l'emploi dans les administrations publiques aux niveaux des Etats / des régions (en %)	32
Tableau 7.	Evolution de l'emploi dans les administrations publiques aux autres échelons infranationaux d'administration (en %)	32
Tableau 8.	Pourcentage des coûts de rémunération dans les différents secteurs de l'administration gérés aux différents échelons des administrations publiques	34
Tableau 9.	Mise en parallèle du domaine public et du SNC	43
Tableau 10.	Dépenses allouées par les administrations publiques aux coûts de production des biens et des services dans le domaine public et catégories d'organisations du domaine public qui perçoivent un financement	45

Graphiques

Graphique 1.	Coûts de rémunération des salariés dans le secteur des administrations publiques en pourcentage du PIB, en 2005	15
Graphique 2.	Rémunération des salariés dans le secteur des administrations publiques en pourcentage des dépenses des administrations publiques en 2005	16
Graphique 3.	Consommation intermédiaire dans le secteur des administrations publiques en pourcentage du PIB, en 2005	16
Graphique 4.	Consommation intermédiaire dans le secteur des administrations publiques en pourcentage des dépenses des administrations publiques, en 2005	17
Graphique 5.	Transferts sociaux en nature par le biais de producteurs marchands dans le secteur des administrations publiques en pourcentage des dépenses des administrations publiques, en 2005	18
Graphique 6.	Transferts sociaux en nature par le biais des producteurs marchands dans le secteur des administrations publiques en pourcentage du PIB, en 2005	19
Graphique 7.	Synthèse de la structure des dépenses des administrations publiques allouées à la production de biens et de services dans le domaine public en pourcentage du PIB, en 1995 et 2005	20
Graphique 8.	L'emploi dans les administrations publiques en pourcentage de la main-d'œuvre (2005)	24
Graphique 9.	L'emploi dans les administrations publiques en pourcentage de la main-d'œuvre, en 1995 et 2005	25
Graphique 10.	L'emploi dans le secteur des administrations publiques et dans les entreprises publiques, en pourcentage de la population active (2005)	27
Graphique 11.	Evolution de l'emploi dans les administrations publiques et les entreprises publiques, en pourcentage de la population active, de 1995 à 2005	28
Graphique 12.	Ratio coûts de rémunération par employé dans les administrations publiques / coûts de rémunération par employé dans l'ensemble de l'économie (2005)	29
Graphique 13.	L'emploi dans les administrations publiques par niveau d'administration (2005)	30
Graphique 14.	Evolution des chiffres de l'emploi dans les administrations publiques en pourcentage de l'emploi public aux niveaux national / fédéral, entre 1995 et 2005	33
Graphique 15.	Administration publique, défense (à l'exclusion des forces armées) et sécurité sociale obligatoire, en pourcentage de la population totale, en 2005	40
Graphique 16.	Administration publique, défense (à l'exclusion des forces armées) et sécurité sociale obligatoire en pourcentage de la population totale, évolution, entre 1995 et 2005	41

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES SOUS L'ANGLE DES COÛTS DE PRODUCTION DES BIENS ET DES SERVICES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Contexte

Dans le cadre de son programme de travail pour 2005-2006, le Comité de la gouvernance publique de l'OCDE a chargé la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV) de produire des données et des indicateurs comparables, relatifs à la bonne gestion des affaires publiques et à l'efficacité des services publics. Ces travaux, en cours de réalisation, sont également inscrits au programme de travail de GOV pour 2007-2008. Dans le cadre général de ce projet, GOV a reçu pour mission d'élaborer une nouvelle méthodologie de collecte de données comparables sur l'emploi public.

Les données sur l'emploi public présentent depuis toujours deux sortes de difficultés qui n'avaient pas été surmontées jusqu'ici :

- Des obstacles d'ordre technique et conceptuel liés à la définition et à la disponibilité des données :
i) les notions « d'emploi public », « d'organisations gouvernementales », de « secteur public » ou de « services publics » varient selon les pays, et dépendent des définitions que les pays donnent aux termes « public » ou « gouvernement ». Les données sur l'emploi « public » reflètent par conséquent l'acception du terme « public » et les comparaisons internationales étaient dénuées de sens ; ii) un recueil de données reposant sur la définition commune de la classification des organisations contenue dans les Systèmes de comptabilité nationale ne permettait pas d'atteindre la cohérence entre les données disponibles et cette classification.
- En plus de ne pas être comparables entre les pays, les données sur l'emploi dans les « organisations publiques » ne pouvaient être utilisées seules comme données dans l'élaboration d'indicateurs de la mesure de l'efficacité ou de la productivité de ces organisations. En effet, l'emploi dans les organisations publiques n'est une donnée significative dans un indicateur de productivité que lorsque les coûts des services publics fournis par les organisations privées sont également pris en compte.

La mise au point d'une classification cohérente satisfaisante devait par conséquent être précédée par l'établissement d'une terminologie et d'une nouvelle définition de ce que GOV a intitulé « le domaine public » – qui, en plus des services fournis par les organisations détenues ou contrôlées par les administrations publiques, comprend les services financés (directement ou indirectement) par l'État mais fournis par des organisations privées. Même si l'objectif initial du projet visait à ne recueillir que des informations sur l'emploi, les difficultés liées à la disponibilité des données ont conduit GOV à élargir le champ de cette activité et à comparer les données sur l'emploi dans le secteur des administrations publiques aux coûts de production des services dans le domaine public.

Cette nouvelle classification est désormais cohérente avec le SCN¹. Cette conformité est fondamentale, tout d'abord parce que le SCN est une classification des composantes du secteur public bien établie et élaborée par concertation. Par ailleurs, même si le SCN ne contient pour certains pans du domaine public que des données d'emploi partielles, il inclut, pour d'autres composantes du domaine public, des données

¹ Les données du SCN avaient des données d'emploi pour le secteur des « Administrations publiques » pour certains pays. Elles sont toutefois présentées sous forme globale. Par conséquent, il n'est pas possible de vérifier de manière systématique leur cohérence avec l'ensemble des unités comprises dans le secteur des Administrations publiques.

financières qui permettent d'établir des comparaisons entre les données d'emploi dans le secteur des administrations publiques et les coûts de production plus vastes des services dans le domaine public.

Cette nouvelle méthodologie a été présentée pour la première fois lors de la réunion de 2005 du Groupe de travail de l'OCDE sur les comptes nationaux, et lors de la réunion du Groupe de travail sur l'emploi et la gestion publics de l'OCDE, qui a eu lieu la même année. Le questionnaire pour la comparaison de l'emploi dans le domaine public a été lancé mi-2006. Une première analyse a été présentée au Groupe de travail sur l'emploi et la gestion publics en décembre 2006. Une seconde analyse a été adressée aux pays membres mi-2007, qui incluait les commentaires formulés en décembre 2006. Un projet révisé a alors été discuté à la réunion du Groupe de travail sur l'emploi et la gestion publics de novembre 2007, qui incluait lui aussi les nombreux commentaires transmis par les pays membres de l'OCDE sur les nouvelles données et la nouvelle classification.

Prochaine étape

Ce rapport sera suivi par la publication des fiches individuelles des 30 pays membres de l'OCDE, qui résumeront, pour chacun d'entre eux, les conclusions tirées des données comparatives présentées dans ce document.

Avant-propos

Ce projet a été piloté par Elsa Pilichowski (tél. : +33 (0)1 45 24 76 12 ; elsa.pilichowski@oecd.org) et Édouard Turkisch (+33 (0)1 45 24 85 68 ; edouard.turkisch@oecd.org). Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement leurs collègues de l'OCDE dont les noms suivent, pour leurs contributions stratégiques et leurs précieux conseils : Dirk Kraan, Nick Manning (désormais à la Banque mondiale), Vincenzo Spiezia et François Lequillier (désormais à l'INSEE, en France). Evelyne Misak et Laurent Nahmias pour leur part ont fait bénéficier le projet de leurs compétences en matière de statistiques.

INTRODUCTION ET CONCEPTS

Comme il a été indiqué dans la section « contexte », les objectifs de la méthodologie ont été de :

- i. mesurer les coûts de production des biens et des services dans le « domaine public » (biens et services fournis par le secteur public et par des acteurs privés financés par les pouvoirs publics en échange de la prestation de ces biens et services) ; et
- ii. placer les effectifs et les coûts de l'emploi public dans la perspective de ces coûts plus larges.

L'objectif de cette méthodologie n'était pas uniquement de mesurer l'emploi dans le secteur des administrations publiques, mesure qui donne une idée de l'effectif que ce secteur doit gérer, conformément à un cadre d'emploi qui diffère généralement de celui en vigueur dans le secteur privé. Il s'agissait également de mesurer les autres coûts associés à la production de biens et de services financée par les administrations publiques, en particulier de ceux produits par le secteur privé. Ainsi, l'emploi et le niveau des rémunérations peuvent être élevés dans les administrations publiques d'un pays par rapport à ceux d'autres pays. Cependant, si dans ce même pays, les coûts des services produits par le secteur privé mais financés par les administrations publiques sont relativement plus faibles, cela signifie peut-être que les coûts de production des biens et des services dans le domaine public sont, de manière générale, plus faibles dans ce pays que dans les autres.

La comparaison des coûts de production des biens et des services dans le domaine public ne constitue pas, à proprement parler, une appréciation de l'efficacité ou de la productivité. Ces données ne renseignent en effet nullement sur la quantité ou la qualité de ces biens et services dans le domaine public. À terme, toutefois, à niveau et qualité de services produits égaux, un changement des coûts de production peut indiquer une évolution de la productivité et de l'efficacité dans la prestation des biens et des services dans le domaine public, pour un pays donné.

Les données contenues dans le présent document se prêtent particulièrement bien à une analyse par pays, du fait que de nombreux facteurs propres à chaque pays doivent être analysés avant de pouvoir tirer des conclusions au niveau national. Ces facteurs ne peuvent être analysés que par l'examen du questionnaire complété par les pays et des données dont dispose l'OCDE dans les autres volets de ses activités. Des comparaisons directes entre les pays ne devront être entreprises qu'avec la plus grande prudence, et uniquement après l'examen des spécificités nationales. L'analyse des données menée tout au long du rapport ne fournit qu'un faisceau d'indices relatifs aux effectifs et à leurs coûts. Seule une analyse de la totalité des données peut permettre d'obtenir un aperçu révélateur pour chaque pays.

Le *domaine public* comprend les biens et les services produits :

- i) par les organisations détenues ou contrôlées par les administrations publiques².

² Administrations publiques » dans le SCN + les (quasi-) sociétés publiques.

- ii) par des acteurs privés financés directement ou indirectement par les pouvoirs publics en échange de la prestation de ces biens et services (et en présence d'un lien direct entre ces biens et services et le financement)³.
- iii) par des concessions de monopoles ou à tendance monopolistique garantis par la loi.

Ainsi, les *organisations* qui *fournissent les biens et les services dans le domaine public* peuvent être des unités publiques (ministères, écoles publiques, entreprises publiques) ou privées (hôpitaux privés financés par la sécurité sociale, écoles privées financées par des fonds publics, entreprises privées sous-traitantes qui fournissent des biens ou des services à des unités publiques⁴, concessions de monopoles garantis par la loi, etc.). De même, elles peuvent être financées par des fonds publics (ministères, écoles) ou non (entreprises détenues par l'État mais financées par les recettes provenant des cotisations versées par les utilisateurs, concessions de monopoles garantis par la loi). La description des organismes faisant partie du domaine public et leur compatibilité avec la classification du SCN sont présentées à l'annexe.

Afin de mesurer les *coûts de production des biens et des services dans le domaine public*, les dépenses des administrations publiques ont été divisées en quatre catégories :

1. Les dépenses allouées à la production de biens et de services dans le domaine public⁵, que ceux-ci soient produits et fournis par des organisations publiques ou privées.
2. Les transferts en espèces à des acteurs économiques, destinés à influencer sur le niveau de production des producteurs ou sur le niveau de consommation des consommateurs⁶. Au nombre de ces transferts figurent les subventions à des acteurs économiques et aux citoyens. Ils permettent de soutenir de manière active le niveau de production dans des secteurs considérés comme stratégiques, tels que, dans certains pays, ceux de l'agriculture ou de l'aviation. Ces dépenses ne sont toutefois pas directement liées à la production de biens et de services en échange d'un financement public⁷. Elles ne sont par conséquent pas prises en compte dans le domaine public.

³ Dans le SCN, la « consommation intermédiaire » et les « transferts sociaux en nature par le biais de producteurs marchands » sont utilisés comme indicateurs indirects des transferts financiers entre l'administration publique et ces organisations.

⁴ Cette catégorie peut recouvrir une grande partie de l'économie nationale et inclut également les importations.

⁵ Cette catégorie regroupe les éléments suivants du Système de comptabilité nationale :

- Les coûts publics de production par unité du secteur des administrations publiques :
 - La rémunération des salariés à payer
 - La consommation intermédiaire
- Les coûts publics de production des biens et services fournis par le marché mais financés par des fonds publics :
 - Les transferts sociaux en nature (par l'intermédiaire de producteurs marchands) à payer

⁶ Ces transferts sont le résultat des politiques visant à agir sur le niveau de production du marché ou à soutenir la consommation ou la prospérité des ménages. Ils regroupent :

- Les subventions à payer
- Les prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature, à payer
- Les autres transferts à payer
- L'ajustement des droits nets des ménages sur les fonds de pension
- Les transferts de capitaux à payer

⁷ Certains pays peuvent parfois adopter une classification différente des transferts en espèces, ce qui donne lieu à quelques difficultés d'interprétation entre les transferts en espèces et les transferts en nature.

3. Certaines dettes du secteur des administrations publiques⁸. Elles ne sont plus liées directement à la production de biens ou de services. Elles sont par conséquent exclues du domaine public.
4. L'investissement dans la formation brute de capital ou les actifs non produits du secteur des administrations publiques⁹ (acquisition de bâtiments, par exemple). Dans le présent rapport, cette catégorie n'est pas incluse dans les coûts directs de production des biens et services. Elle est par conséquent exclue du domaine public.

Principales limites de cette méthodologie

N'entrent pas dans leur calcul les taxes et les ventes aux utilisateurs qui ne sont pas comptabilisées dans les dépenses des administrations publiques (et de manière plus importante, que celles-ci ne remboursent pas aux utilisateurs). Cette précision est particulièrement importante pour les catégories d'organisations suivantes :

- a. Les (quasi-) sociétés publiques (« entreprises publiques ») ; les données que nous avons collectées nous ont toutefois permis d'obtenir des informations sur le nombre d'employés dans ces organisations, informations susceptibles de nous fournir un ordre de grandeur des coûts de production dans cette catégorie d'organisations.
- b. Les concessions de monopoles légaux, qui ont par conséquent été exclues.

Principales limites des données d'emploi et leurs liens avec les coûts de production des biens et des services dans le domaine public

Dans la plupart des cas, les données d'emploi recueillies à l'aide du questionnaire du CEPD sont exprimées en nombres d'employés, sauf pour ce qui est de l'Autriche, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse, pays pour lesquels elles font référence à des équivalents temps plein. Les effectifs de ces pays sont donc surestimés. Dans la mesure du possible, des corrections seront apportées pour aboutir à une cohérence entre l'ensemble des pays, dès lors que les données seront disponibles.

Structure du rapport

La première partie du présent rapport traite des dépenses des administrations publiques et isole les coûts de production des biens et services dans le domaine public. Ces derniers sont présentés sous forme de pourcentage des dépenses publiques et du PIB. La partie II présente les données d'emploi relatives aux administrations publiques et aux (quasi-)sociétés publiques et le coût de la rémunération pour chaque agent des administrations publiques. La partie III contient des données ventilées sur l'emploi et la rémunération des employés des administrations publiques par niveau d'administration. La partie IV présente une autre source de données comparatives sur l'emploi dans « l'administration publique » selon une acception plus

⁸ Telles que :

- Les intérêts à payer.
- Les autres revenus de la propriété à payer.
- Les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., à payer.
- Les autres impôts sur la production à payer.

⁹ L'investissement dans la formation brute de capital ou dans les actifs non produits des unités des administrations publiques désigne :

- La formation brute de capital
- Les acquisitions *moins* les cessions d'actifs non produits.

étroite (conformément à la classification de la CITI), susceptible de permettre d'affiner l'analyse des données sur l'emploi menée plus haut.

I. DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ALLOUÉES AUX BIENS ET AUX SERVICES DANS LE DOMAINE PUBLIC¹⁰

Cette section présente en premier lieu la ventilation des dépenses des administrations publiques, y compris la proportion de ces dépenses allouées aux biens et aux services dans le domaine public, puis la ventilation des dépenses consacrées aux biens et aux services dans le domaine public.

I.a. Dépenses des administrations publiques allouées à la production de biens et de services du domaine public et autres dépenses des administrations publiques

La ventilation des dépenses des administrations publiques présentée aux tableaux 1 (en tant que pourcentage du PIB) et 2 (en pourcentage des dépenses des administrations publiques) permet d'établir une comparaison de la façon dont les administrations publiques des différents pays répartissent leur financement entre la production de biens et de services, les transferts aux acteurs économiques (soutien à la production ou subventions aux acteurs économiques), leurs dettes et l'investissement.

¹⁰ Dans la présente section, les « administrations publiques » font référence au « secteur des administrations publiques » du SCN. Les administrations publiques regroupent les ministères, les départements et agences, les hôpitaux publics sans but lucratif, les écoles publiques, les organismes de la sécurité sociale, etc. Sont également incluses les unités des différents échelons de l'administration, comme les régions, les provinces ou les municipalités.

**Tableau 1. Ventilation des dépenses des administrations publiques en pourcentage du PIB, en 2005
(classées par ordre décroissant des dépenses totales des administrations publiques dans le PIB)**

	Dépenses des administrations publiques relatives à la production de biens et de services dans le domaine public	Autres dettes des administrations publiques	Autres transferts à d'autres acteurs économiques	Investissement dans la formation brute de capital ou les actifs non produits	Dépenses totales
Suède	28,9%	2,7%	22,3%	2,8%	56,6%
France	24,2%	3,1%	23,0%	3,5%	53,7%
Danemark	27,2%	2,7%	21,5%	1,7%	53,1%
Finlande	25,2%	1,8%	21,0%	2,5%	50,5%
Hongrie	22,2%	4,1%	19,8%	3,9%	49,9%
Belgique	22,8%	4,4%	20,9%	1,8%	49,9%
Autriche	18,9%	3,2%	26,8%	1,0%	49,9%
Italie	19,4%	5,4%	21,2%	2,3%	48,3%
Portugal	21,9%	2,7%	20,0%	2,9%	47,4%
Allemagne	19,3%	2,8%	23,5%	1,3%	46,9%
Pays-Bas	25,0%	2,5%	14,8%	2,9%	45,2%
Royaume-Uni	22,8%	2,2%	18,8%	0,5%	44,3%
République tchèque	20,5%	1,3%	17,1%	4,9%	43,7%
Pologne	17,8%	2,9%	19,2%	3,5%	43,3%
Islande	26,3%	2,1%	10,9%	3,1%	42,4%
Norvège	20,9%	1,2%	17,5%	2,5%	42,2%
Luxembourg	16,5%	0,2%	20,8%	4,5%	41,9%
Nouvelle Zélande	20,4%	2,3%	14,0%	3,3%	40,0%
Canada	20,3%	4,9%	11,6%	2,5%	39,3%
Japon	16,1%	2,5%	13,9%	5,7%	38,1%
Espagne	17,4%	1,8%	15,3%	3,6%	38,1%
République slovaque	16,7%	1,6%	17,6%	2,1%	38,0%
Grèce	14,0%	4,0%	16,6%	2,9%	37,5%
États-Unis	18,5%	2,7%	12,9%	2,6%	36,7%
Suisse	12,7%	1,6%	18,3%	2,4%	35,0%
Irlande	16,4%	1,0%	13,3%	3,7%	34,4%
Corée	13,8%	1,0%	8,1%	6,0%	28,9%
Mexique (*)	10,8%	2,3%	4,6%	1,7%	19,5%
Moyenne	19,9%	2,5%	17,3%	2,9%	42,7%
Médiane	19,8%	2,5%	17,9%	2,8%	42,9%

Source : Comptes nationaux, OCDE

(*) L'année de référence est 2004.

Tableau 2. Ventilation des dépenses des administrations publiques en pourcentage des dépenses totales des administrations publiques, en 2005 (classées par ordre décroissant du niveau de dépenses des administrations publiques allouées à la production de biens et de services dans le domaine public)

	Dépenses des administrations publiques relatives à la production de biens et de services dans le domaine public	Autres dettes des administrations publiques	Autres transferts à d'autres acteurs économiques	Investissement dans la formation brute de capital ou les actifs non produits
Islande	61.9%	5.0%	25.7%	7.3%
Mexique (*)	55.7%	11.5%	23.8%	9.0%
Pays-Bas	55.7%	5.3%	32.7%	6.4%
Canada	52.4%	11.7%	29.5%	6.4%
Suède	52.2%	3.6%	39.3%	4.9%
Danemark	51.5%	4.8%	40.5%	3.2%
Royaume-Uni	51.4%	5.0%	42.5%	1.1%
Nouvelle Zélande	51.3%	5.5%	34.9%	8.3%
États-Unis	50.4%	7.4%	35.1%	7.0%
Finlande	50.0%	3.4%	41.6%	4.9%
Norvège	49.7%	2.9%	41.5%	6.0%
Corée	47.7%	3.3%	28.1%	20.9%
Irlande	47.6%	3.0%	38.7%	10.7%
République tchèque	46.9%	2.8%	39.0%	11.2%
Portugal	46.3%	5.6%	42.1%	6.1%
France	45.8%	5.0%	42.8%	6.5%
Belgique	45.8%	8.8%	41.9%	3.6%
Espagne	45.7%	4.7%	40.1%	9.5%
Hongrie	44.4%	8.3%	39.6%	7.7%
République slovaque	44.1%	4.0%	46.3%	5.5%
Japon	42.2%	6.5%	36.4%	14.9%
Italie	41.4%	9.8%	43.9%	4.9%
Pologne	41.3%	6.5%	44.2%	8.0%
Allemagne	41.1%	5.9%	50.1%	2.8%
Luxembourg	39.4%	0.4%	49.5%	10.7%
Autriche	38.3%	6.0%	53.7%	2.0%
Grèce	37.4%	10.7%	44.2%	7.7%
Suisse	36.4%	4.5%	52.2%	6.9%
Moyenne	46.9%	5.8%	40.0%	7.3%
Médiane	46.6%	5.1%	41.0%	6.7%

Source : Comptes nationaux, OCDE

(*) L'année de référence est 2004.

Les deux tableaux ci-dessus permettent de comparer les dépenses publiques affectées à la production de biens et de services dans le domaine public, et les dotations affectées aux autres dépenses (« dépenses non productives »). Il est frappant de constater qu'il n'existe pas forcément de lien direct entre le niveau de dépenses des administrations publiques dans l'économie et les niveaux des coûts de production des biens et des services dans le domaine public.

- À titre d'illustration, l'Islande affiche un niveau relativement moyen de dépenses des administrations publiques (% du PIB), mais des coûts comparativement élevés de production des

biens et des services dans le domaine public. Cela peut s'expliquer par différentes raisons : le niveau des services fournis ou financés par les administrations publiques est peut-être élevé, ou les biens et les services dans le domaine public sont peut-être particulièrement onéreux.

- D'un autre côté, la France par exemple affiche des niveaux de coûts de production des biens et des services plus faibles que d'autres pays qui enregistrent des niveaux similaires de dépenses des administrations publiques. Cela peut être dû uniquement au fait que le niveau des autres transferts aux acteurs économiques est très élevé dans les dépenses des administrations publiques, à des niveaux relativement plus faibles de services, ou à des services relativement meilleur marché.

Toute conclusion spécifique à un pays doit être tirée avec la plus grande circonspection. Cette nouvelle classification permet toutefois de se livrer à un premier niveau d'analyse et de situer les coûts de production des biens et des services dans le domaine public par rapport aux dépenses des administrations publiques dans l'économie.

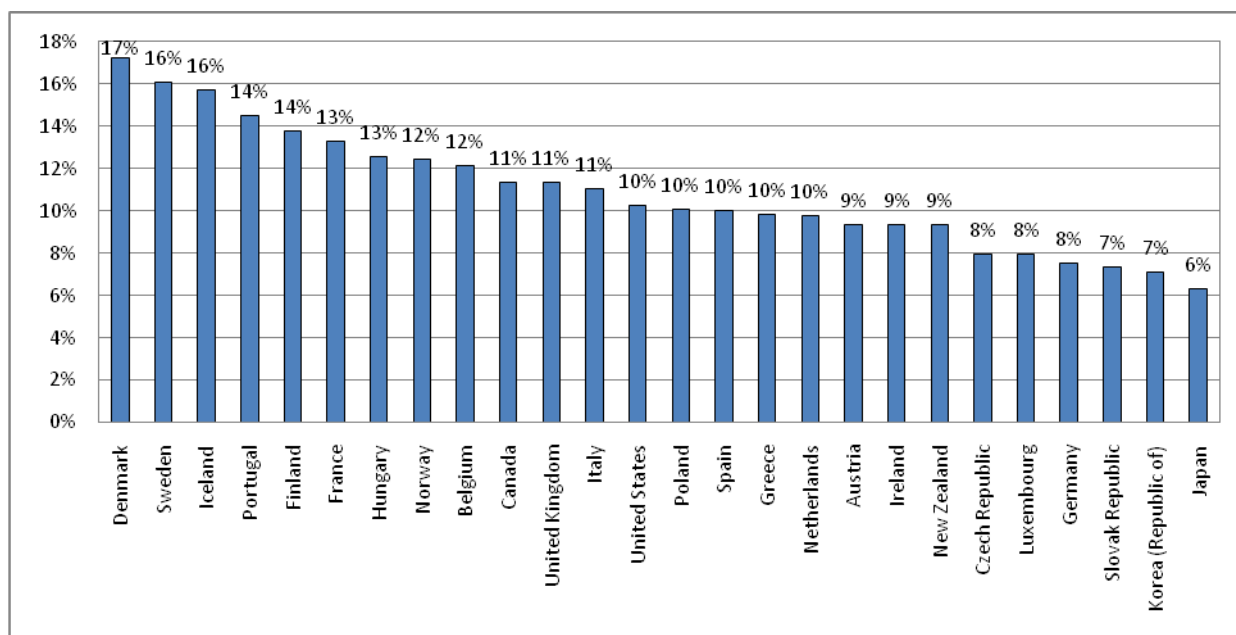
I.b. Ventilation des coûts de production dans le domaine public

Les graphiques 1 à 6 présentent la ventilation des dépenses des administrations publiques allouées aux biens et aux services dans le domaine public en tant que pourcentages du PIB et des dépenses des administrations publiques.

- i) dépenses allouées aux coûts de rémunération des salariés dans les administrations publiques (graphiques 1 and 2)
- ii) les dépenses allouées à la sous-traitance de services aux administrations publiques par les administrations publiques (graphiques 3 et 4)
- iii) dépenses allouées directement ou indirectement aux acteurs économiques privés pour la fourniture de biens et de services (graphiques 5 et 6).

Le graphique 7 et le tableau 3 dressent la synthèse des autres graphiques.

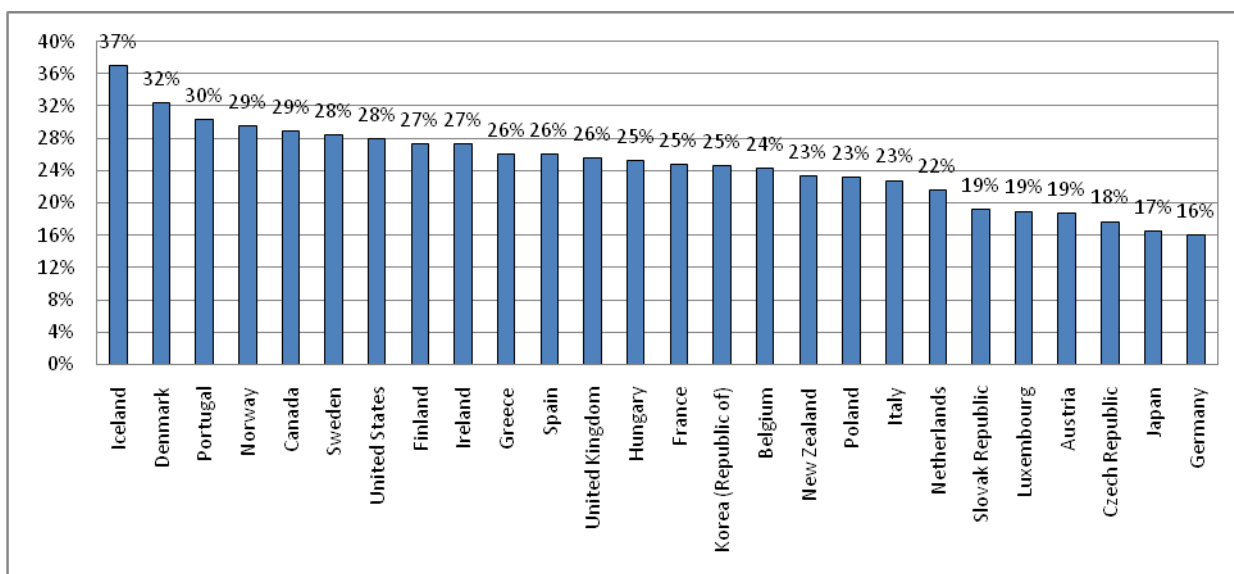
Graphique 1. Coûts de rémunération des salariés dans le secteur des administrations publiques en pourcentage du PIB, en 2005¹¹



Source : Comptes nationaux, OCDE

¹¹ Les comparaisons internationales de la rémunération des employés ne doivent être réalisées qu'avec prudence, et en tenant compte des dispositions prises par les pays relatives au financement des régimes de pension des agents publics. Dans certains pays en effet, que ce soit partiellement ou dans son intégralité, l'épargne réalisée en prévision des pensions futures est prise en compte dans la rémunération des employés (tel est le cas, notamment, aux Pays-Bas), alors que dans d'autres, cette dette future reste une dette future du budget général. Cette disparité fausse considérablement les comparaisons internationales des coûts présents et futurs liés à la rémunération des agents publics.

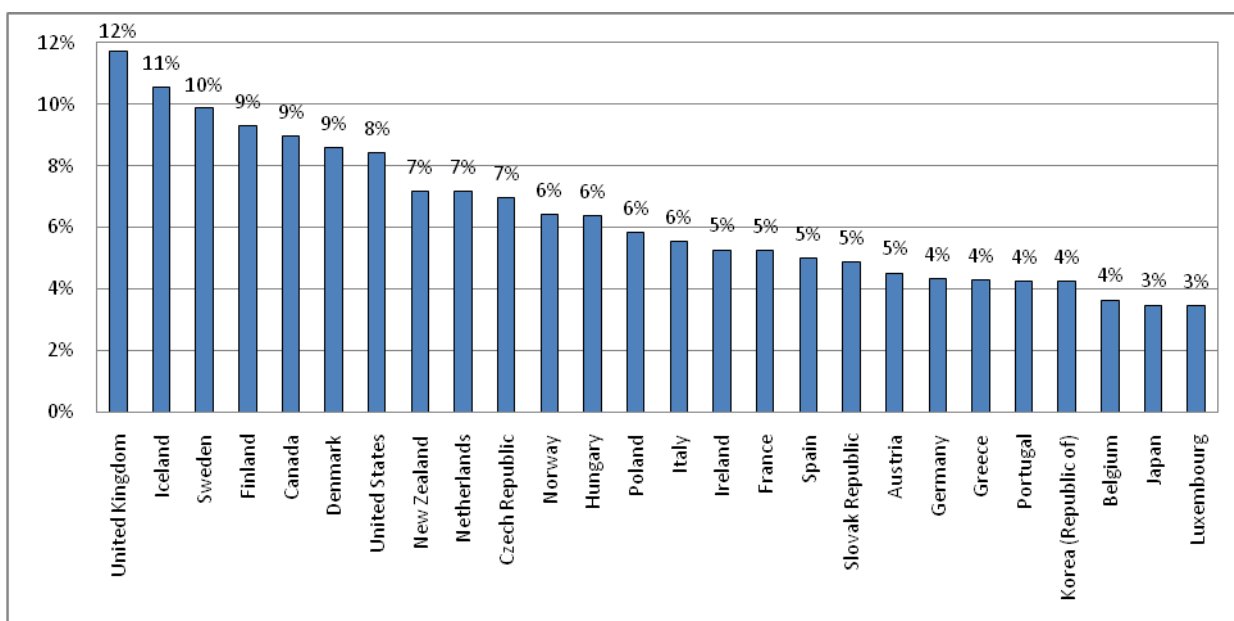
Graphique 2. Rémunération des salariés dans le secteur des administrations publiques en pourcentage des dépenses des administrations publiques en 2005



Source : Comptes nationaux, OCDE

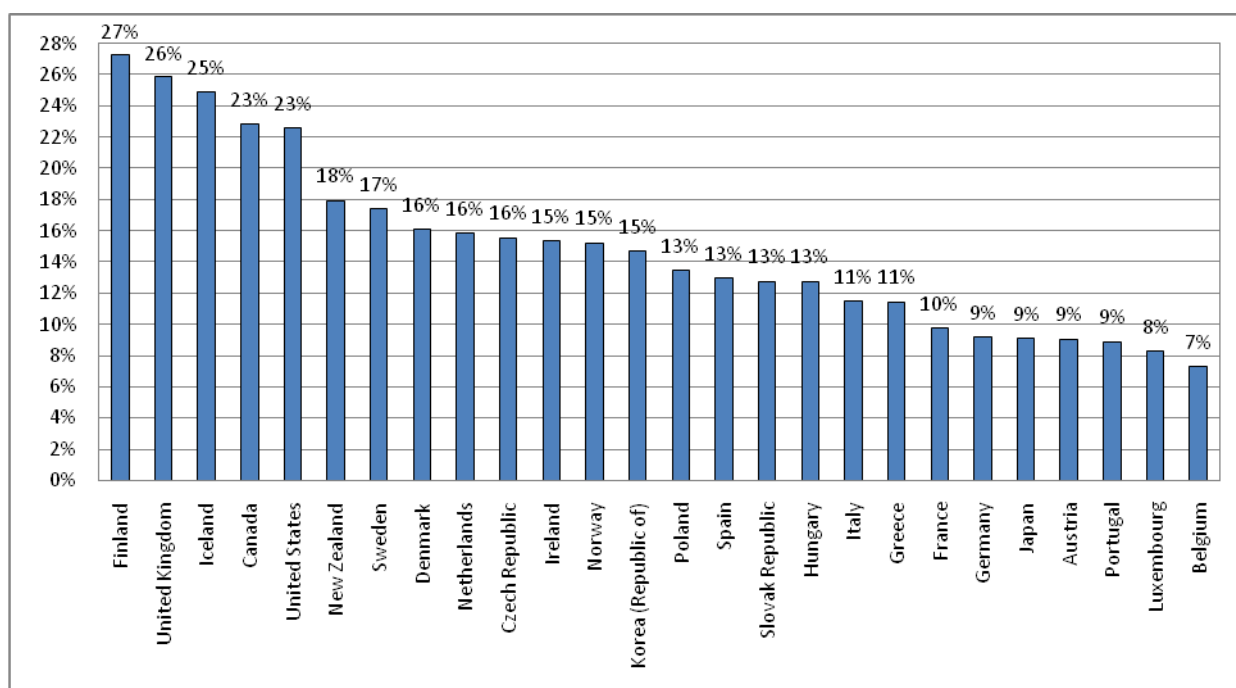
Si les coûts de rémunération comptent pour beaucoup dans les coûts de production des biens et des services dans le domaine public, les administrations affectent également une grande partie de leurs ressources à la sous-traitance et acquièrent, auprès du secteur privé, des biens et des services qui seront utilisés à court terme dans la production de services pour les administrations publiques (mesurés par la consommation intermédiaire des administrations publiques dans le SCN utilisée ici comme valeur approximative).

Graphique 3. Consommation intermédiaire dans le secteur des administrations publiques en pourcentage du PIB, en 2005



Source : Comptes nationaux, OCDE

Graphique 4. Consommation intermédiaire dans le secteur des administrations publiques en pourcentage des dépenses des administrations publiques, en 2005



Source : Comptes nationaux, OCDE

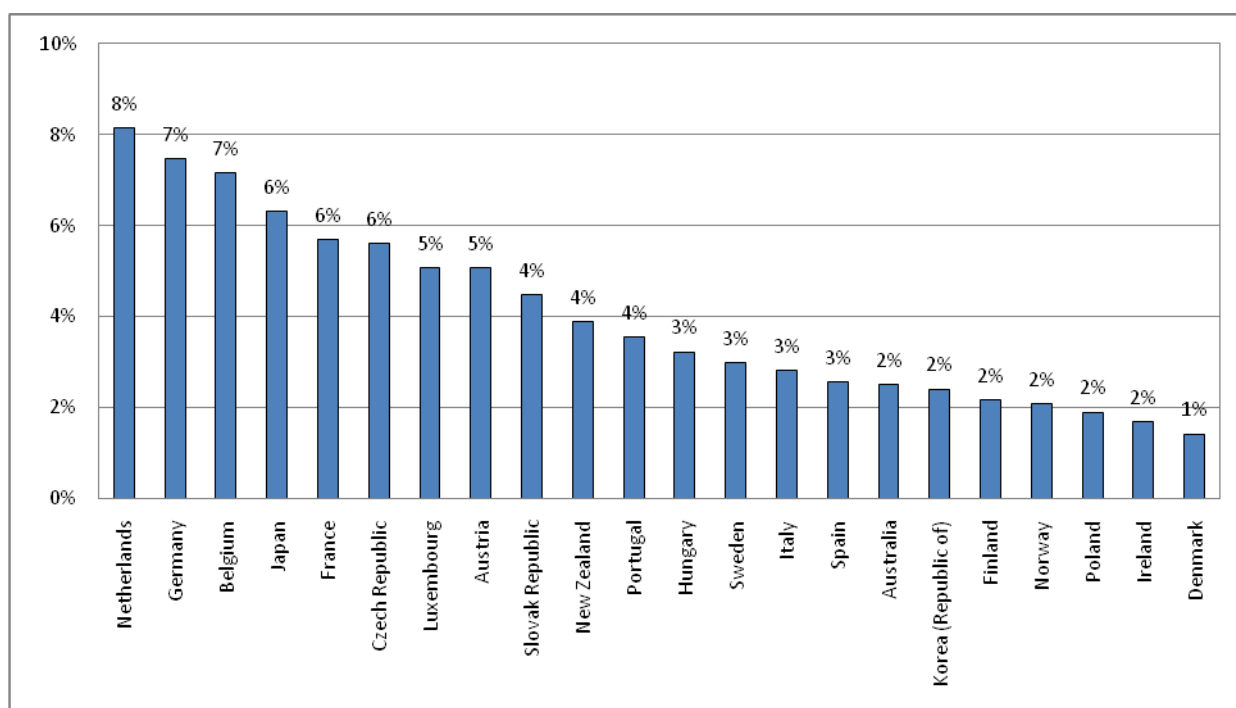
Les administrations consacrent par ailleurs une proportion considérable de leurs ressources au paiement de biens et de services fournis aux citoyens par des producteurs marchands du secteur privé. Il est possible d'évaluer ce montant en ayant recours à des données mesurant les transferts sociaux en nature par le biais de producteurs marchands¹². Sont notamment inclus le remboursement aux citoyens de dépenses liées à des consultations médicales privées ou à l'achat de médicaments, à des chèques-service, au remboursement de certaines dépenses auprès de cliniques ou d'écoles privées¹³, etc. Dans leur majorité, ces dépenses ont trait à la santé, au logement, au transport et à l'éducation¹⁴.

¹² Il s'agit des dépenses publiques finançant les biens et les services fournis aux ménages (pour une consommation finale définitive) par des producteurs marchands (SCN, §9.76 et 9.79). Au nombre des exemples types figurent les soins de santé, et les biens et services fournis par les médecins et les pharmaciens, financés – ou remboursés – par des unités publiques (tels que les régimes de sécurité sociale).

¹³ Lorsqu'elles ne sont pas incluses dans les administrations publiques.

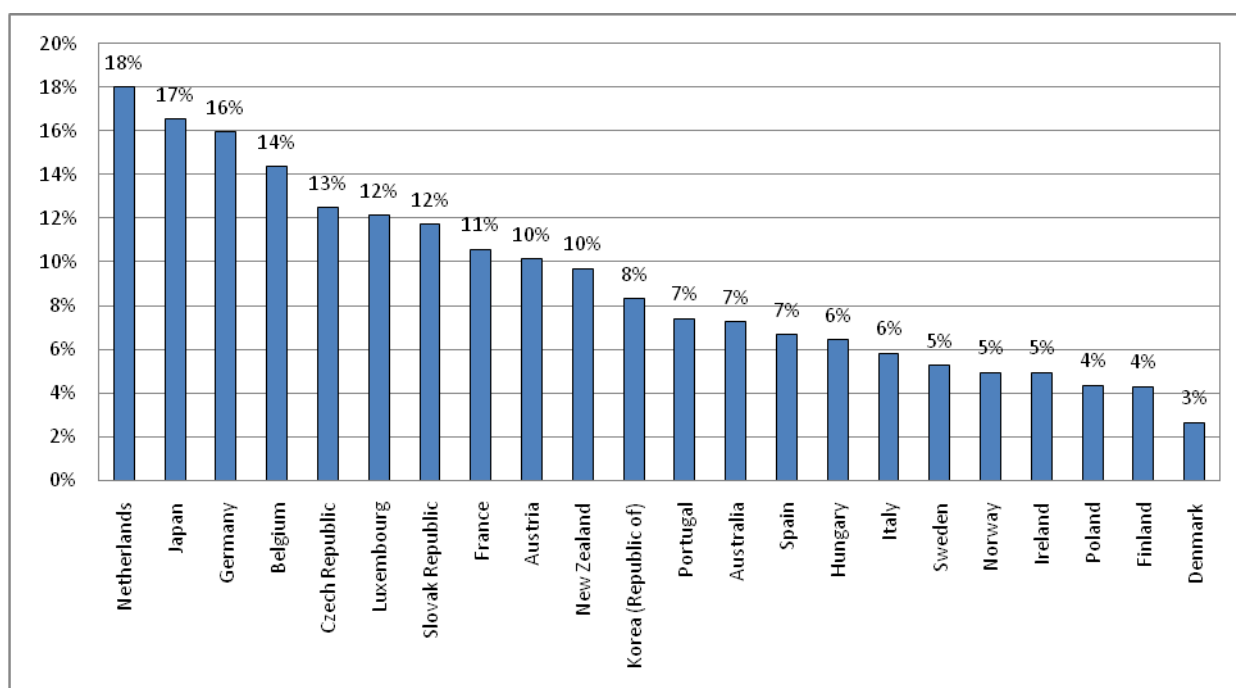
¹⁴ Les quasi-sociétés privées peuvent percevoir aussi bien des transferts sociaux en nature par l'intermédiaire de producteurs marchands et une consommation intermédiaire du secteur des administrations publiques. De même, les entreprises publiques peuvent être des sous-traitants des administrations publiques, ou fournir des services par l'intermédiaire de transferts sociaux en nature par le biais de producteurs marchands. D'une manière générale nous pouvons toutefois supposer que ces transferts sont relativement limités et que les coûts totaux pour le secteur des administrations publiques n'en sont pas modifiés.

Graphique 5. Transferts sociaux en nature par le biais de producteurs marchands dans le secteur des administrations publiques en pourcentage des dépenses des administrations publiques, en 2005



Source : Comptes nationaux, OCDE

Graphique 6. Transferts sociaux en nature par le biais de producteurs marchands dans le secteur des administrations publiques en pourcentage du PIB, en 2005

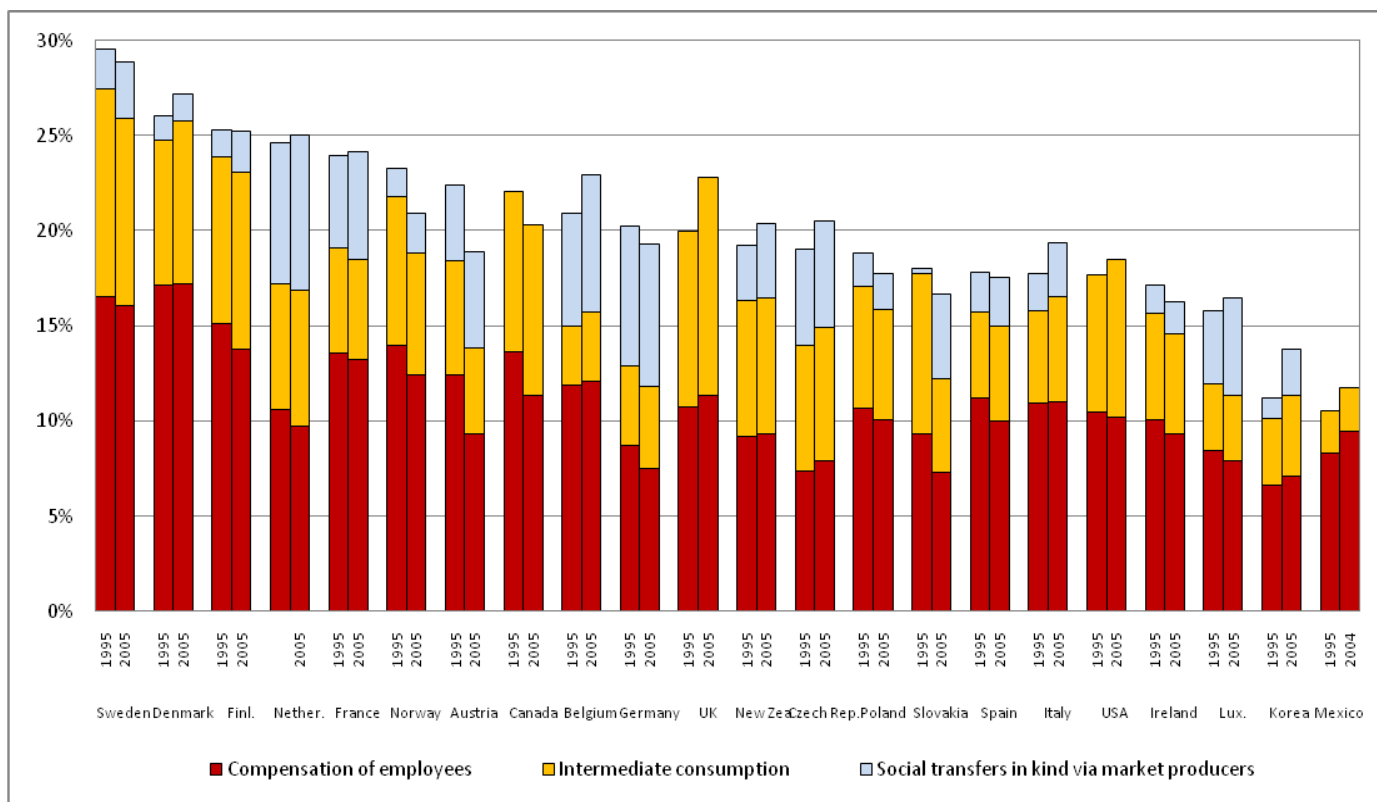


Source : Comptes nationaux, OCDE

De manière générale, la ventilation des dépenses des administrations publiques allouées aux coûts de production des biens et des services dans le domaine public offre un tableau contrasté pour ce qui est de la manière dont les administrations financent ces biens et ces services dans les pays de l'OCDE. Une faiblesse relative des coûts de rémunération des salariés dans les administrations publiques peut s'accompagner d'un financement comparativement élevé par les administrations publiques du secteur privé pour la production de biens et de services (comme aux Pays-Bas, par exemple), et vice versa (Portugal).

Le graphique 7 et le tableau 3 dressent la synthèse des résultats et incluent les données pour 1995.

Graphique 7. Synthèse de la structure des dépenses des administrations publiques allouées à la production de biens et de services dans le domaine public en pourcentage du PIB, en 1995 et 2005 (par ordre décroissant par niveau global de coûts de production des biens et des services dans le domaine public en 2005)



Source : Comptes nationaux, OCDE

Légendes : de gauche à droite :

Rémunération des employés

Consommation intermédiaire

Transferts sociaux en nature par l'intermédiaire de producteurs marchands

Tableau 3. Structure des dépenses des administrations publiques allouées à la production de biens et de services dans le domaine public en pourcentage du PIB, en 1995 et 2005 (par ordre décroissant par niveau global de coûts de production des biens et des services dans le domaine public en 2005)

	Rémunération des employés	Consommation intermédiaire	Transferts sociaux en nature par le biais de producteurs marchands	Rémunération des employés	Consommation intermédiaire	Transferts sociaux en nature par le biais de producteurs marchands
Suède	16,55	10,89	2,10	16,05	9,86	2,97
Danemark	17,15	7,62	1,29	17,23	8,57	1,42
Finlande	15,14	8,75	1,41	13,77	9,30	2,17
Pays-Bas	10,60	6,62	7,42	9,74	7,15	8,15
France	13,59	5,53	4,86	13,26	5,23	5,68
Belgique	11,90	3,10	5,90	12,12	3,64	7,16
Royaume-Uni	10,74	9,22	0,00	11,34	11,46	0,00
Norvège	13,99	7,82	1,48	12,44	6,42	2,08
République tchèque	7,35	6,61	5,11	7,92	6,97	5,60
Nouvelle Zélande	9,22	7,14	2,85	9,31	7,17	3,88
Canada	13,67	8,37	0,00	11,35	8,97	0,00
Italie	10,97	4,84	1,91	11,01	5,54	2,82
Allemagne	8,75	4,17	7,36	7,50	4,31	7,47
Autriche	12,46	5,98	3,99	9,34	4,52	5,07
États-Unis	10,44	7,21	0,00	10,22	8,27	0,00
Pologne	10,65	6,39	1,80	10,05	5,83	1,89
Espagne	11,21	4,49	2,13	10,02	4,99	2,56
République slovaque	9,31	8,47	0,25	7,33	4,88	4,48
Luxembourg	8,45	3,53	3,83	7,92	3,47	5,08
Irlande	10,09	5,57	1,51	9,34	5,27	1,69
Corée	6,60	3,53	1,10	7,12	4,24	2,41
Mexique	8,32	2,23	0,00	9,43	2,30	0,00
Moyenne	11,23	6,28	2,56	10,63	6,29	3,30
Médiane	10,70	6,50	1,86	10,03	5,68	2,69

Le graphique 7 et le tableau 3 permettent également d'évaluer plus précisément les gains d'efficacité susceptibles d'être réalisés à terme pour la production de biens et de services dans le domaine public. Il est en effet possible de déterminer, grâce à ces données, si des diminutions de certains coûts (dans le PIB) ne sont pas compensées par d'autres coûts. À titre d'illustration, à supposer que le niveau et la qualité des biens et des services fournis aux citoyens restent les mêmes, les administrations publiques peuvent réduire les coûts de rémunération de leurs employés en diminuant les effectifs. Les effets de cette mesure peuvent toutefois être compensés par une augmentation des dépenses allouées au secteur privé pour la prestation de services dans le domaine public. Cela s'est produit aux Pays-Bas et au Luxembourg, par exemple.

Dans ce cas également, les données doivent être interprétées avec la plus grande prudence. Ainsi en Irlande, les coûts de production des biens et des services dans le domaine public ont diminué en pourcentage du PIB. Ce recul ne témoigne pas forcément de gains d'efficacité, même dans l'hypothèse où le niveau et la qualité des biens et des services fournis aux citoyens n'ont pas varié. Dans les faits, l'Irlande a enregistré une très forte croissance de son PIB entre 1995 et 2005, et les données indiquent uniquement

que les coûts de production des biens et des services dans le domaine public pèsent moins dans l'économie aujourd'hui qu'il y a dix ans. Les comparaisons doivent par conséquent tenir également compte des coûts de production des biens et des services en pourcentage des dépenses publiques (si celles-ci sont relativement stables) au tableau 2 et aux graphiques 2-4-6.

II. L'EMPLOI DANS LE DOMAINE PUBLIC : LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET LES (QUASI-) SOCIÉTÉS PUBLIQUES¹⁵

Comme indiqué précédemment, il aurait été très utile d'obtenir des données d'emploi comparables pour la production de biens et de services dans le domaine public. Mais comme ces derniers associent dans une large mesure le secteur privé, ces données n'existent pas.

Les seules données d'emploi comparables que GOV a toutefois collectées concernent l'emploi dans les administrations publiques¹⁶ et les (quasi-) sociétés publiques. Bien que limitées, ces données sont importantes non seulement pour comparer les données d'emploi, mais également parce que les données financières sur les (quasi-) sociétés publiques n'existent pas et qu'elles ne sont par conséquent pas comptabilisées dans les coûts de production des biens et des services du domaine public dans la partie I de ce document. Les données d'emploi relatives aux (quasi-) sociétés publiques peuvent ainsi être considérées comme des données indicatives de la taille des (quasi-) sociétés publiques, et constituent une autre dimension des coûts de production dans le domaine public qui n'est pas prise en considération dans le graphique 7.

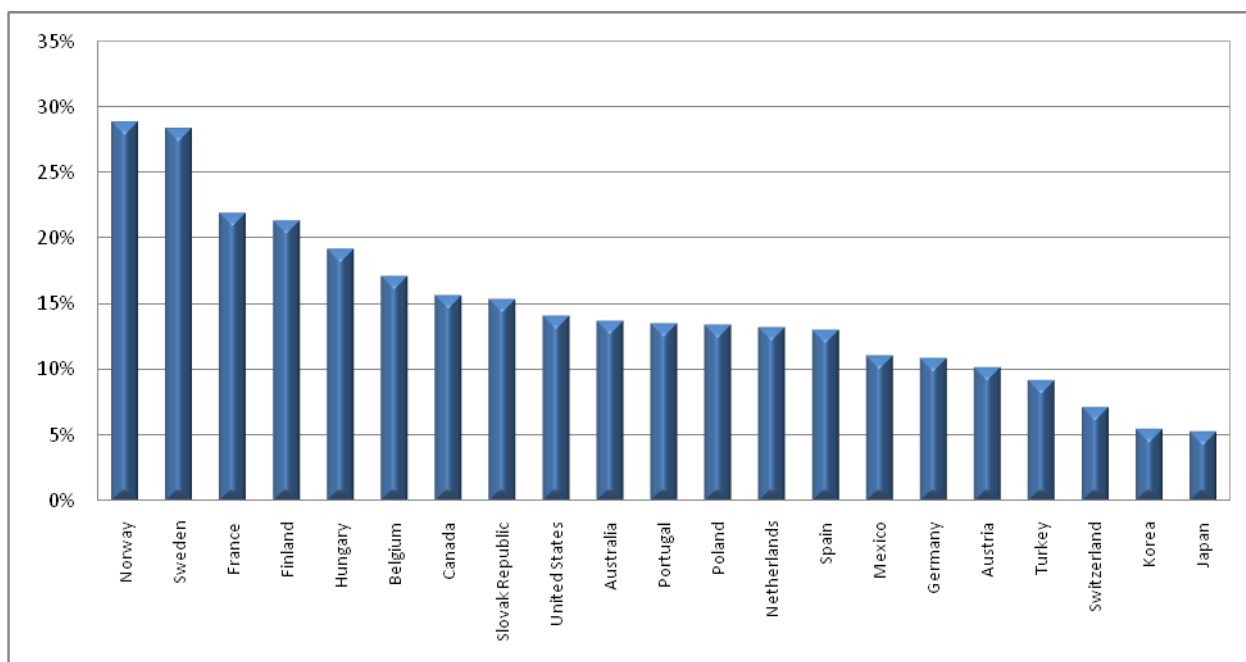
II.a. L'emploi dans le secteur des administrations publiques et dans les (quasi-) sociétés publiques

Cette section présente les chiffres de l'emploi en tant que pourcentage de la main-d'œuvre totale dans les administrations publiques et les (quasi-) sociétés publiques. Nous avons ajouté des données relatives à l'emploi dans les (quasi-) sociétés publiques aux données généralement disponibles du SCN.

¹⁵ Dans la présente section, les « administrations publiques » font référence au « secteur des administrations publiques » du SCN. Les administrations publiques regroupent les ministères, les départements et agences, les hôpitaux publics sans but lucratif, les écoles publiques, les organismes de la sécurité sociale, etc. Sont également incluses les unités des différents échelons de l'administration, comme les régions, les provinces ou les municipalités. Les sociétés publiques font référence à la catégorie du SCN intitulée « Sociétés et quasi-sociétés publiques (entreprises publiques) ». Sont également incluses les entreprises d'État non classées dans le secteur des administrations publiques, comme les banques publiques, les ports et aéroports.

¹⁶ De tout temps, les données sur l'emploi dans les administrations publiques fournies par le SCN étaient loin de porter sur la totalité des pays. Par ailleurs, il était fréquent que ceux qui transmettaient leurs données ne respectent pas entièrement la classification du SCN. Dans sa demande de données adressée aux pays membres, GOV a divisé la catégorie unique de salariés dans les administrations publiques en deux catégories : i) les employés qui interviennent dans la « prestation directe de services » (ministères, départements et agences, hôpitaux publics sans but lucratif, écoles publiques, etc.) et ii) les employés qui interviennent dans la « prestation indirecte de services » (écoles, hôpitaux, etc. essentiellement financés et contrôlés par les pouvoirs publics sans qu'ils en aient la propriété). Cette division a permis d'améliorer considérablement la comparabilité des données d'emploi pour les administrations publiques, et rendra beaucoup plus pertinente l'analyse individuelle du contexte de chaque pays.

Graphique 8. L'emploi dans les administrations publiques en pourcentage de la main-d'œuvre (2005)



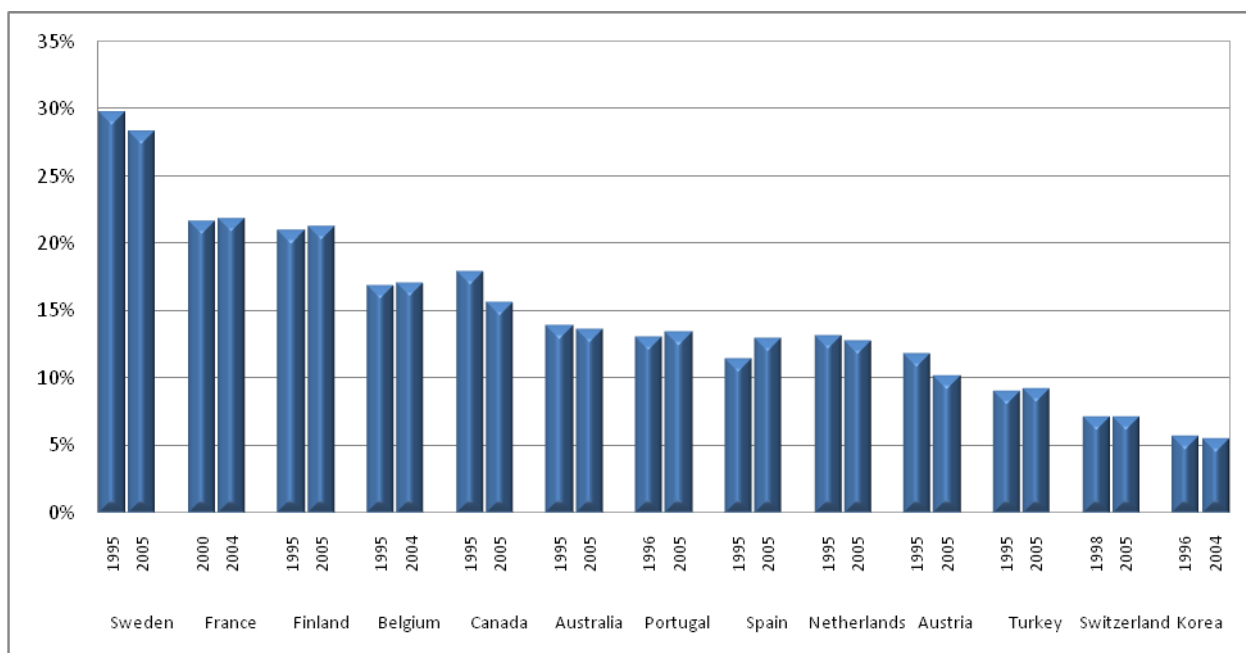
Source : Enquête du CEPD, Enquête sur la population active, OCDE

Notes :

Les données sont fournies en nombre d'employés, sauf pour l'Autriche, les Pays-Bas, la Suède pour lesquels elles sont exprimées en équivalents plein temps. Les effectifs de ces pays sont par conséquent sous-estimés.

- Autriche Les données ne comprennent pas les institutions privées sans but lucratif financées par les pouvoirs publics.
Données 2004 et 2005. Pour 1995, les données relatives à la sécurité sociale font défaut mais n'ont qu'un impact mineur sur le pourcentage de la main d'œuvre totale (26.000 agents environ).
- Belgique Données 2004 (et non 2005)
- Finlande: Données 2004 et 2005
- France: Les données excluent certains établissements publics. Elles portent sur l'année 2004
- Mexique: Données 2000
- Pologne Données 2004 (et non 2005)
- République Slovaque Les données font référence à la classification de la CITI qui repose sur le principe que les institutions privées financées par les administrations publiques représentent une proportion marginale. Catégories L (administration publique, défense, sécurité sociale) + M (enseignement) + N (santé et domaine social) et la classification CITI.

Graphique 9. L'emploi dans les administrations publiques en pourcentage de la main-d'œuvre, en 1995 et 2005



Source : Enquête du CEPD ; Enquête sur la population active (OCDE).

Notes:

Les données sont fournies en nombre d'employés, sauf pour l'Autriche, les Pays-Bas et la Suède pour lesquels elles sont exprimées en équivalents plein temps. Les effectifs de ces pays sont par conséquent sous-estimés.

- Autriche: Les données ne comprennent pas les institutions privées sans but lucratif financées par les pouvoirs publics.
Données 2004 et 2005. Pour 1995, les données relatives à la sécurité sociale font défaut mais n'ont qu'un impact mineur sur le pourcentage de la main d'œuvre totale (26.000 agents environ).
- Belgique: Données 2004 (et non 2005)
- Finlande: Données 2004 et 2005
- France: Les données excluent certains établissements publics . Elles portent sur l'année 2004.

L'évolution des chiffres de l'emploi par rapport à la population active globale peut parfois être influencée par l'évolution de la taille de la population active. En effet, en Australie par exemple, où le nombre des employés a augmenté de quelque 14 %, le rapport avec la population active a diminué. De manière plus générale, aux Pays-Bas, au Canada, en Australie ou en Corée, le nombre des employés a augmenté, mais il a chuté en tant que pourcentage de la population active, en raison d'une augmentation récente de cette dernière.

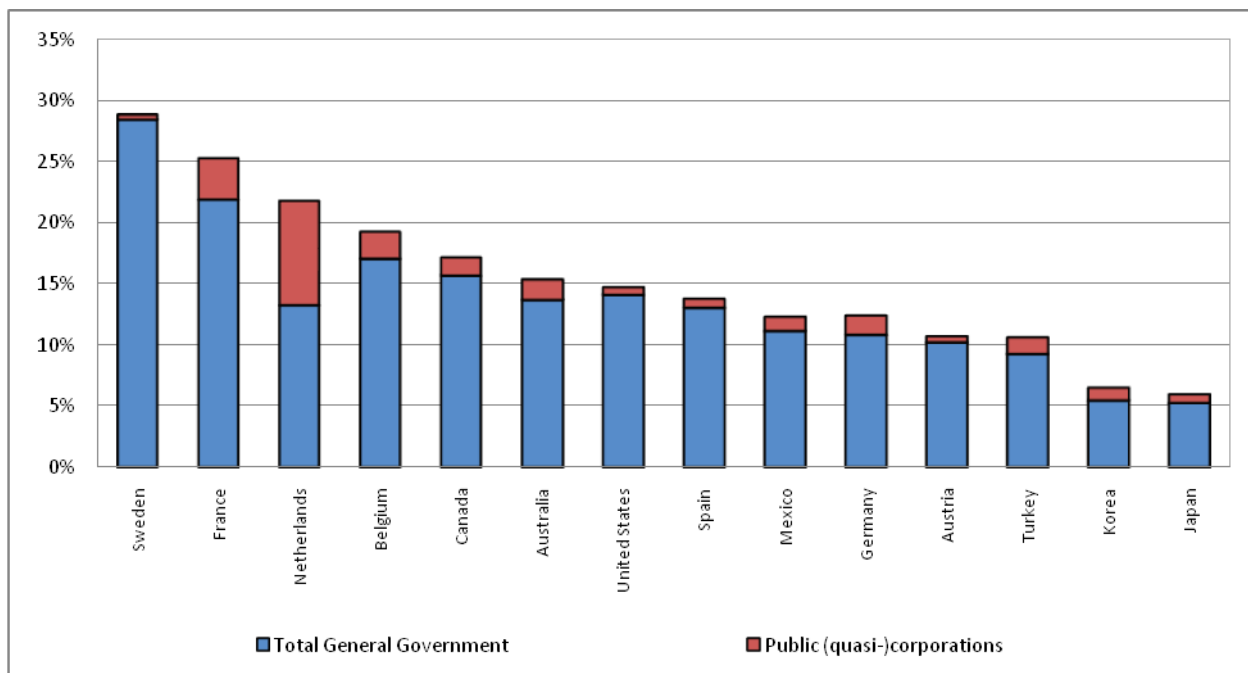
Tableau 4. Évolution de l'emploi dans les administrations publiques au cours de la dernière décennie (en %)

	1995 à 2000	2000 à 2005	1995 à 2005
Australie	0.71	13.46	14.27
Autriche	7.20	-16.96	-10.98
Belgique	2.35	5.65	8.13
Canada	-4.84	7.76	2.54
Finlande	3.98	2.52	6.61
France	Na	4.38	Na
Hongrie	Na	0.81	Na
Corée	-0.57	5.83	5.22
Pays-Bas	4.70	3.52	8.39
Norvège	Na	3.19	Na
Portugal	15.66	4.05	20.34
Suède	0.14	0.11	0.25
Suisse	0.68	5.26	5.97
Turquie	4.92	6.05	11.27

Source : Enquête du CEPD

Note: Des changements très importants peuvent parfois s'expliquer par un changement de statut de certaines organisations. En Autriche, la forte diminution du nombre de personnels s'explique au moins en partie par les changements institutionnels qu'a connus l'emploi dans les universités.

Graphique 10. L'emploi dans le secteur des administrations publiques et dans les entreprises publiques en pourcentage de la population active (2005)



Source : CEPD, Enquête sur la population active (OCDE).

Légendes, de gauche à droite :

Total administrations publiques
(Quasi-)sociétés publiques

Notes :

Les données sont fournies en nombre d'employés, sauf pour l'Autriche, les Pays-Bas et la Suède pour lesquels elles sont exprimées en équivalents plein temps. Les effectifs de ces pays sont par conséquent sous-estimés.

Autriche: Les données ne comprennent pas les institutions privées sans but lucratif financées par les pouvoirs publics.

Données 2004 et 2005. Pour 1995, les données relatives à la sécurité sociale font défaut mais n'ont qu'un impact mineur sur le pourcentage de la main d'œuvre totale (26.000 agents environ).

Les données concernant les entreprises publiques sont partielles et n'incluent que les universités qui ont été reclassifiées.

Belgique: Données 2004 (et non 2005)

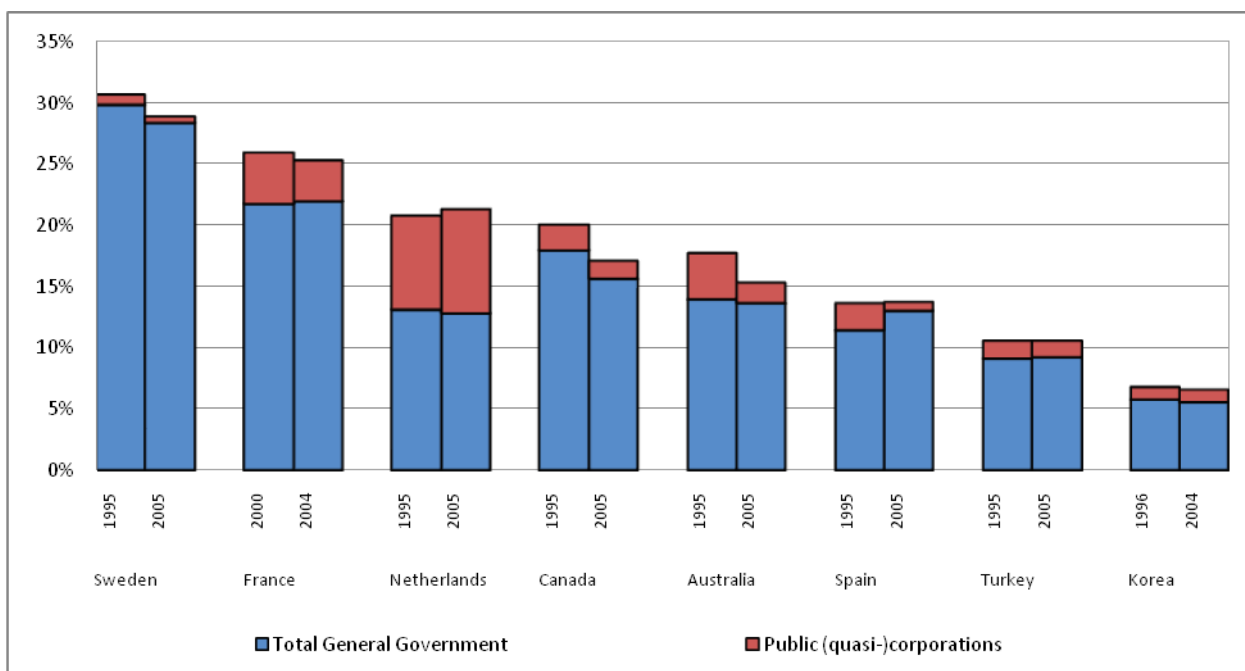
Finlande: Données 2004 et 2005

France: Les données excluent certains établissements publics . Elles portent sur l'année 2004.

Mexique: Données 2000

Pologne: Données 2004 (et non 2005)

Graphique 11. Évolution de l'emploi dans les administrations publiques et les entreprises publiques en pourcentage de la population active, de 1995 à 2005



Source : CEPD, Enquête sur la population active (OCDE).

Légendes, de gauche à droite :

Total administrations publiques
(Quasi-)sociétés publiques

Notes:

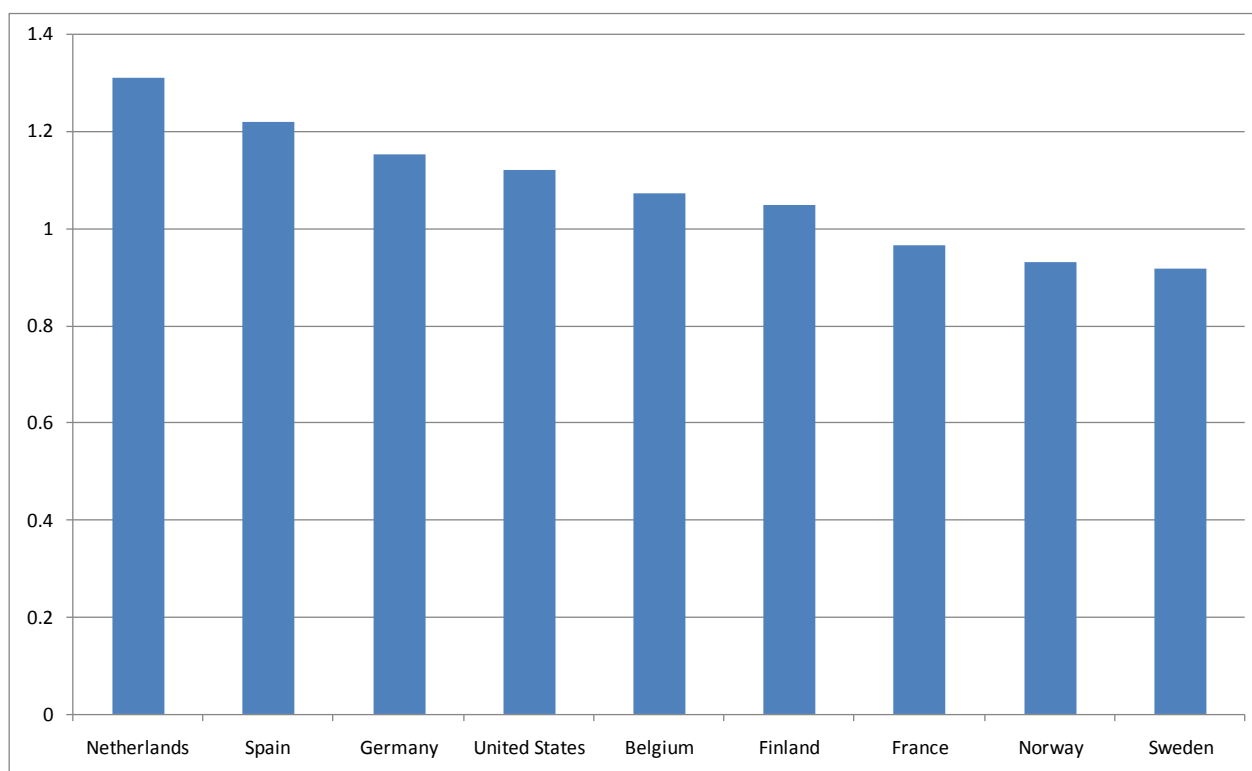
Les données sont fournies en nombre d'employés, sauf pour l'Autriche, les Pays-Bas et la Suède pour lesquels elles sont exprimées en équivalents plein temps. Les effectifs de ces pays sont par conséquent sous-estimés.

France: Les données excluent certains établissements publics. Elles portent sur l'année 2004.

II.b. Coûts de rémunération par employé

Cette section analyse les coûts de rémunération dans les administrations publiques en prenant en considération les données d'emploi et les coûts de rémunération par employé dans l'ensemble de l'économie. Les données permettent ainsi d'établir des comparaisons entre les coûts de rémunération par employé dans les administrations publiques et ces mêmes coûts dans l'ensemble de l'économie.

Graphique 12. Ratio coûts de rémunération par employé dans les administrations publiques/coûts de rémunération par employé dans l'ensemble de l'économie (2005)



Sources : Comptes nationaux, enquête du CEPD, enquêtes sur la population active (OCDE).

Dans ce graphique, la valeur 1 en ordonnée correspond à une situation dans laquelle les coûts de rémunération par employé sont similaires dans les administrations publiques et dans l'économie dans son ensemble.

Dans les pays qui affichent des niveaux élevés d'emploi (en tant que pourcentage de l'emploi salarié dans l'économie) dans les administrations publiques, les coûts de rémunération par employé sont relativement similaires dans les administrations publiques et le secteur privé (Norvège, Suède), alors que dans les pays qui enregistrent des taux relativement faibles d'emploi dans le secteur des administrations publiques, les coûts dans ce secteur sont plus élevés que dans l'économie prise dans son ensemble (Autriche, Pays-Bas). Cela n'est pas surprenant, du fait que la main-d'œuvre des administrations publiques est en moyenne plus qualifiée dans les pays dans lesquels les administrations publiques ne représentent qu'une faible proportion de l'emploi. Par ailleurs, celles-ci sous-traitent une grande partie de leurs activités faiblement qualifiées. Une analyse plus détaillée de la répartition des rémunérations au sein des administrations publiques serait nécessaire. Cependant, les données relatives aux administrations publiques dans leur intégralité n'existent pas et il n'est pas possible, dans ce domaine, de tirer de conclusions à partir de données partielles.

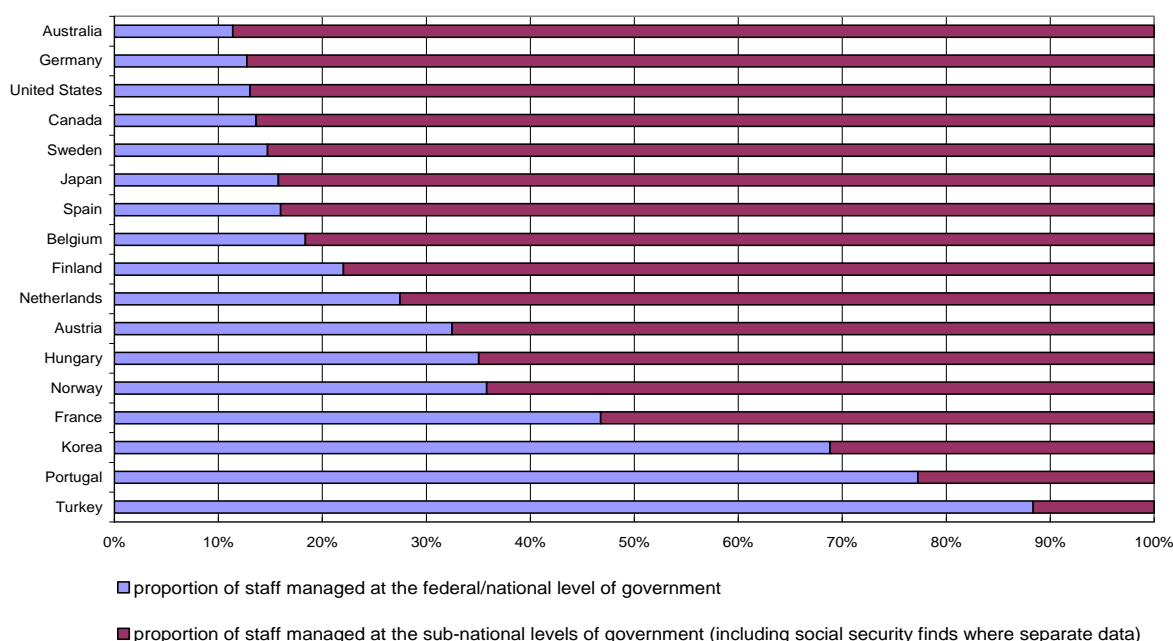
III. L'EMPLOI ET LES COÛTS DE RÉMUNÉRATION DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES PAR NIVEAU D'ADMINISTRATION¹⁷

Cette partie présente toutes les données disponibles sur les niveaux d'emploi et les rémunérations des salariés dans les administrations publiques par niveau d'administration

III.a. L'emploi dans les administrations publiques par niveau d'administration

Le graphique ci-dessous donne un aperçu de la proportion des employés des administrations publiques gérés aux échelons national ou infranational.

Graphique 13. L'emploi dans les administrations publiques par niveau d'administration (2005)



Source : Enquête du CEPD, OCDE

Légendes de haut en bas :

Proportion du personnel géré à l'échelon fédéral/national d'administration

Proportion du personnel géré aux échelons infranationaux d'administration (y compris les fonds de sécurité sociale en cas de données séparées).

Notes:

* Les données sont fournies en nombre d'employés, sauf pour l'Autriche, les Pays-Bas et la Suède.

¹⁷ Dans la présente section, les « administrations publiques » font référence au « secteur des administrations publiques » du SCN. Les administrations publiques regroupent les ministères, les départements et agences, les hôpitaux publics sans but lucratif, les écoles publiques, les organismes de la sécurité sociale, etc.

** L'emploi dans la sécurité sociale n'est pas pris en compte au niveau national en Autriche, Belgique, Finlande, France, Hongrie, au Japon, en Corée, aux Pays-Bas, en Espagne, Suède et Turquie. L'emploi dans la sécurité sociale n'est pas pris en compte aux autres niveaux d'administration en Australie, au Canada, en Allemagne, Norvège, au Portugal (pour 2005) et aux États-Unis.

Autriche : Les données ne comprennent pas les institutions privées sans but lucratif financées par les pouvoirs publics.

Données pour 2004 et 2005. Les données concernant les entreprises publiques sont partielles et n'incluent que les universités qui ont été reclassifiées.

Belgique : Données 2004 (et non 2005)

Corée : Les enseignants sont inclus au niveau national

Finlande : Données 2004 et 2005

France : Les données excluent certains établissements publics.

Données pour 2004

Les trois tableaux ci-dessous présentent l'évolution de l'emploi aux différents échelons d'administration. Il convient toutefois de les situer dans le contexte de l'évolution globale de l'emploi dans les administrations publiques présentée au graphique 9 (les notes du graphique 11 s'appliquent aux trois tableaux suivants et au graphique 14).

Tableau 5. Évolution de l'emploi dans les administrations publiques à l'échelon national/fédéral d'administration (en pourcentages)

	Entre 1995 et 2000	Entre 2000 et 2005	Entre 1995 et 2005
Australie	-13.22	7.39	-6.81
Autriche	-3.39	-18.02	-20.80
Belgique	1.87	-4.18	-2.39
Canada	-9.63	10.52	-0.12
Corée	0.71	7.15	7.91
Finlande	-0.80	-0.14	-0.94
France	n.d.	0.25	n.d.
Hongrie	n.d.	0.54	n.d.
Norvège	n.d.	59.87	n.d.
Pays-Bas	-2.52	16.94	14.00
Portugal	13.03	12.57	27.23
Suède	-6.78	-2.43	-9.04
Turquie	9.03	8.23	18.01

Source : enquête du CEPD

Tableau 6. Évolution de l'emploi dans les administrations publiques aux niveaux des États/des régions (en pourcentages)

	Entre 1995 et 2000	Entre 2000 et 2005	Entre 1995 et 2005
Australie	4.09	12.98	17.60
Autriche	5.48	-19.20	-14.78
Belgique	-0.78	6.78	5.95
Canada	-4.88	8.36	3.07

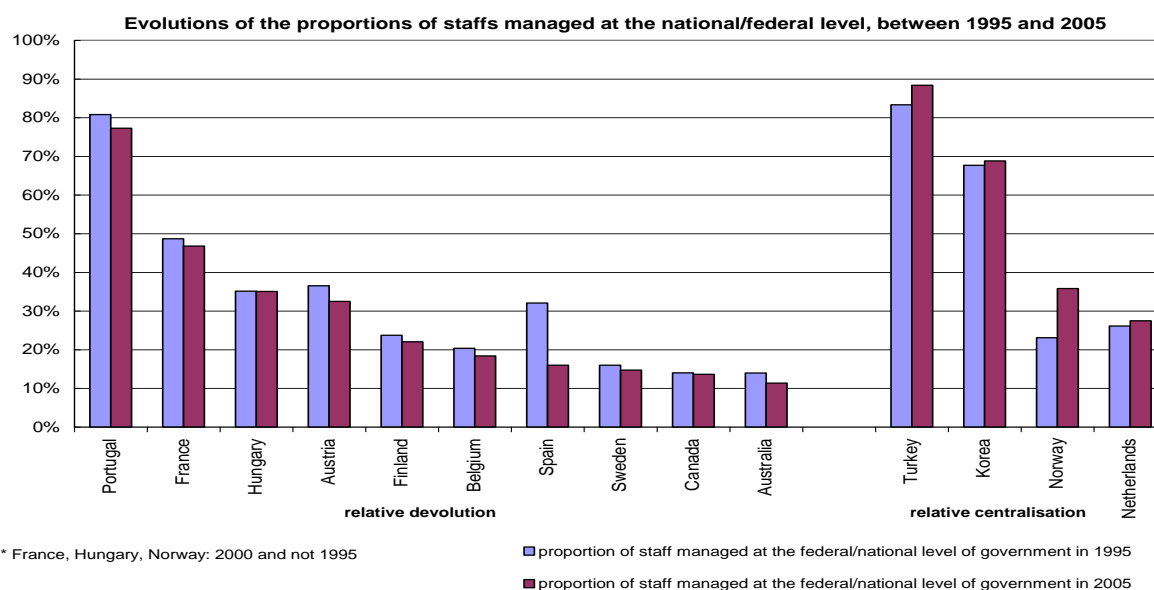
Source : Enquête du CEPD

Tableau 7. Évolution de l'emploi dans les administrations publiques aux autres échelons infranationaux d'administration (en pourcentages)

	Entre 1995 et 2000	Entre 2000 et 2005	Entre 1995 et 2005
Australie	-4.32	23.61	18.27
Autriche	1.24	-13.83	-12.76
Belgique	6.32	10.45	17.43
Canada	-2.83	5.82	2.83
Corée	-8.66	6.86	-2.39
Finlande	5.58	3.61	9.39
France	n.d.	9.76	n.d.
Hongrie	n.d.	0.95	n.d.
Norvège	n.d.	-13.86	n.d.
Pays-Bas	7.92	-1.01	6.84
Portugal	13.03	1.67	15.08
Suède	1.67	1.81	3.51
Turquie	- 22.22	13.58	-11.66

Source : Enquête du CEPD

Graphique 14. Évolution des chiffres de l'emploi dans les administrations publiques en pourcentage de l'emploi public aux niveaux national/fédéral, entre 1995 et 2005



Source : enquête du CEPD

Légendes de haut en bas :

Proportion des employés gérés à l'échelon fédéral/national d'administration en 1995

Proportion des employés gérés à l'échelon fédéral/national d'administration en 2005

III.b. Coûts de rémunération des employés du secteur des administrations publiques par niveau d'administration

Le Tableau 8 présente la proportion des coûts de rémunération pris en charge par chaque niveau d'administration dans chaque sous-secteur fonctionnel¹⁸ en proportion des coûts totaux de rémunération dans ce sous-secteur fonctionnel à l'ensemble des niveaux d'administration. Cette proportion ne renseigne nullement sur le niveau total des coûts de rémunération à proprement parler dans le sous-secteur fonctionnel, ni sur le niveau total d'emploi.

¹⁸ Nous reprenons ici la définition de la COFOG utilisée dans les Comptes nationaux : <http://unstats.un.org/UNSD/cr/registry/regcst.asp?Cl=4>

Tableau 8. Pourcentage des coûts de rémunération dans les différents secteurs de l'administration gérés aux différents échelons des administrations publiques¹⁹

(Les pourcentages correspondent à la part des coûts de rémunération des administrations publiques prise en charge par l'échelon national/fédéral)

		Coûts de rémunération essentiellement gérés à l'échelon national/fédéral (> 60 %)	Coûts de rémunération répartis entre l'échelon national/fédéral et les échelons infranationaux ou les fonds de sécurité sociale (entre 40 % et 60 %)	Coûts de rémunération essentiellement gérés à l'échelon infranational (ou les *fonds de sécurité sociale, séparément) (< 40 %)
Services publics généraux	2005	Irlande (100 %) Luxembourg (68 %)	Finlande (46 %) France (54 %) Pays-Bas (54 %) Norvège (41 %) Portugal (55 %) Suède (51 %) Royaume-Uni (49 %)	Autriche (28 %) Danemark (34 %) Allemagne (20 %) Corée (22 %) République slovaque (36 %) Espagne (35 %) États-Unis (33 %)
	1995	Irlande 100 % Luxembourg 73 % Royaume-Uni 68 %	Belgique 41 % Danemark 44 % Finlande 50 % France 51 % Norvège 52 % Suède 41 %	Autriche 34 % Allemagne 20 % États-Unis 32 %

¹⁹ Seuls les secteurs d'une certaine taille en termes d'effectif figurent dans le présent rapport. Ont été exclus des secteurs traditionnels de la COFOG i) les affaires économiques, ii) la protection de l'environnement, iii) le logement et les infrastructures communautaires, iv) les loisirs, la culture et la religion.

.../...		Coûts de rémunération essentiellement gérés à l'échelon national/fédéral (> 60 %)	Coûts de rémunération répartis entre l'échelon national/fédéral et les échelons infranationaux ou les fonds de sécurité sociale (entre 40 % et 60 %)	Coûts de rémunération essentiellement gérés à l'échelon infranational (ou les *fonds de sécurité sociale, séparément) (< 40 %)
Sûreté et ordre publics	2005	Autriche (92 %) Danemark (93 %) Finlande (80 %) France (80 %) Irlande (100 %) Corée (85 %) Luxembourg (94 %) Norvège (82 %) Portugal (97 %) République slovaque (95 %) Suède (82 %)	Espagne (57 %)	Allemagne (8 %) Pays-Bas (38 %) Royaume-Uni (28 %) États-Unis (8 %)
	1995	Autriche 94 % Danemark 93 % Finlande 77 % France 88 % Irlande 100 % Luxembourg 85 % Norvège 81 % Suède 83 %	Belgique 58 %	Allemagne 7 % Royaume-Uni 20 % États-Unis 9 %
Défense	2005 et 1995	Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Corée, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, République slovaque, Espagne, Suède, Royaume-Uni, États-Unis		

.../...		Coûts de rémunération essentiellement gérés à l'échelon national/fédéral (> 60 %)	Coûts de rémunération répartis entre l'échelon national/fédéral et les échelons infranationaux ou les fonds de sécurité sociale (entre 40 % et 60 %)	Coûts de rémunération essentiellement gérés à l'échelon infranational (ou les *fonds de sécurité sociale, séparément) (< 40 %)
Santé	2005	Luxembourg (93 %) Norvège (63 %) Portugal (94 %) République slovaque (88 %) Royaume-Uni (100 %)		Autriche (5 %)* Danemark (1 %) Finlande (2 %) France (3 %)* Allemagne (2 %) Irlande (1 %) Corée (35 %) Pays-Bas (27 %) Espagne (1 %) Suède (1 %) États-Unis (27 %)
	1995	Luxembourg 99 % Royaume-Uni 100 %		Autriche 1 % Belgique 11 % Danemark 3 % Finlande 1 % France 1 % Allemagne (< 1 %) Irlande 2 % Norvège 7 % Suède 1 % États-Unis 24 %

.../...		Coûts de rémunération essentiellement gérés à l'échelon national/fédéral (> 60 %)	Coûts de rémunération répartis entre l'échelon national/fédéral et les échelons infranationaux ou les fonds de sécurité sociale (entre 40 % et 60 %)	Coûts de rémunération essentiellement gérés à l'échelon infranational (ou les *fonds de sécurité sociale, séparément) (< 40 %)
Éducation	2005	France (85 %) Irlande (66 %) Corée ²⁰ Luxembourg (86 %) Portugal (95 %)	Autriche (47 %) Danemark (41 %)	Belgique ²¹ Finlande (19%) Allemagne ²² Pays-Bas (9 %) Norvège (23 %) République slovaque (14 %) Espagne (5 %) Suède (16 %) Royaume-Uni (4 %) États-Unis (< 1 %)
	1995	France 88 % Irlande 68 % Luxembourg 86 %	Autriche 46 % Danemark 40 %	Belgique < 1 % Finlande 22 % Allemagne < 1 % Norvège 23 % Suède 14 % Royaume-Uni 13 % États-Unis < 1 %

²⁰ En Corée, les rémunérations des enseignants relèvent des échelons locaux, alors que les enseignants eux-mêmes relèvent de l'échelon central de l'administration.

²¹ L'éducation est essentiellement gérée au niveau des États. La proportion des dépenses liées aux salaires prise en charge au niveau fédéral est minime ou nulle.

²² L'éducation est essentiellement gérée au niveau des États. La proportion des dépenses liées aux salaires prise en charge au niveau fédéral est minime ou nulle.

.../...		Coûts de rémunération essentiellement gérés à l'échelon national/fédéral (> 60 %)	Coûts de rémunération répartis entre l'échelon national/fédéral et les échelons infranationaux ou les fonds de sécurité sociale (entre 40 % et 60 %)	Coûts de rémunération essentiellement gérés à l'échelon infranational (ou les *fonds de sécurité sociale, séparément) (< 40 %)
Protection sociale	2005	République slovaque (60 %)	Irlande (50 %)* Corée (49 %) Portugal (40 %)*	Autriche (33 %)* Danemark (3 %) Finlande (2 %) France (5 %)* Allemagne (1 %)* Luxembourg (33 %)* Pays-Bas (12 %) Norvège (15 %) Espagne (5 %) Suède (10 %) Royaume-Uni (31 %) États-Unis (21 %)
	1995		Irlande 48 %	Autriche 24 % Belgique 5 % Danemark 5 % Finlande 1 % France 5 % Allemagne 2 % Luxembourg 38 % Norvège 10 % Suède 12 % Royaume-Uni 27 % États-Unis 19 %

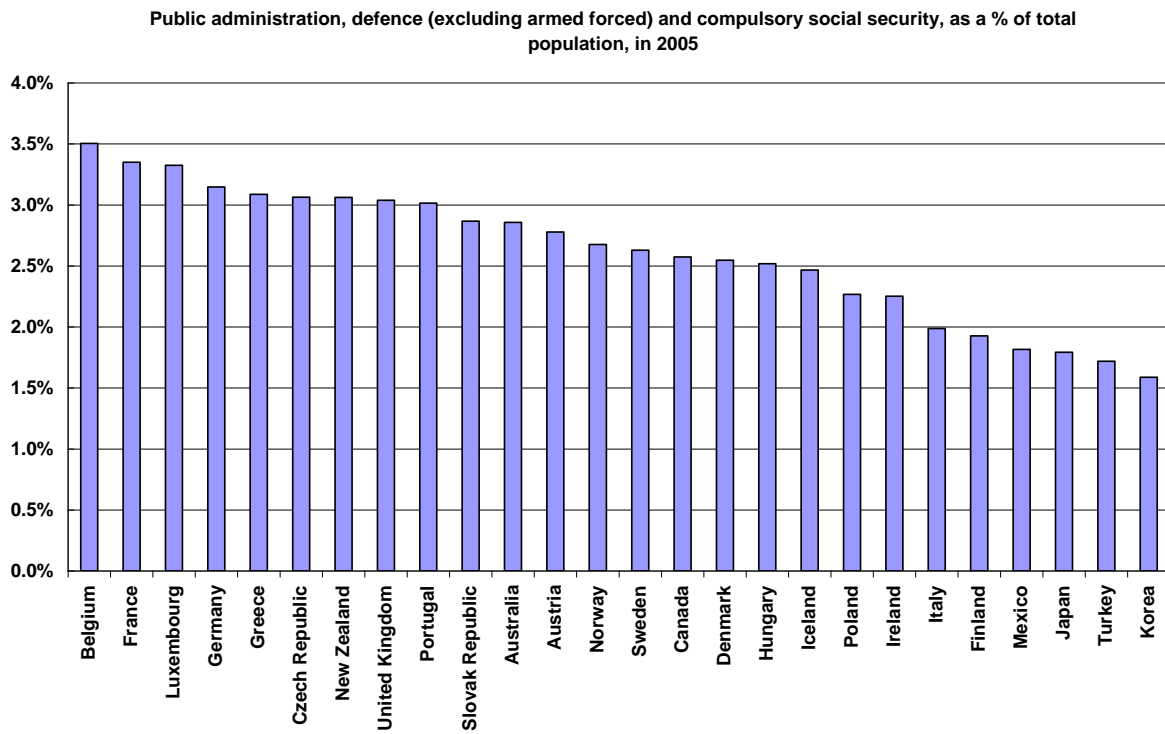
Source : Comptes nationaux

IV. DISTINCTION PAR SOUS-SECTEUR FONCTIONNEL : DESCRIPTION ET ÉVOLUTION

Afin d'affiner l'analyse de l'ensemble des données présentées ci-dessus, la classification de la CITI permet d'ajouter une nouvelle dimension aux chiffres de l'emploi. La classification de la CITI qui repose sur les enquêtes de la population active (et non sur la classification de la COFOG du Système de comptabilité nationale) représente une autre source de données relatives aux sous-secteurs qui ne sont certes pas cohérentes avec la méthodologie suivie dans le présent document, mais qui peuvent éclairer sous un jour intéressant les données du présent document. Elle montre l'évolution du nombre des personnels dans l'économie qui travaillent dans les secteurs des « administrations publiques (au sens strict)²³, de la sécurité sociale obligatoire et de la défense (à l'exception des forces armées) » (en tant que pourcentage de la population totale) dans les pays de l'OCDE.

²³ Le terme « administrations publiques » est pris ici au sens strict, et désigne essentiellement les activités réglementaires générales. Les enseignants ou les médecins n'en font par exemple pas partie.

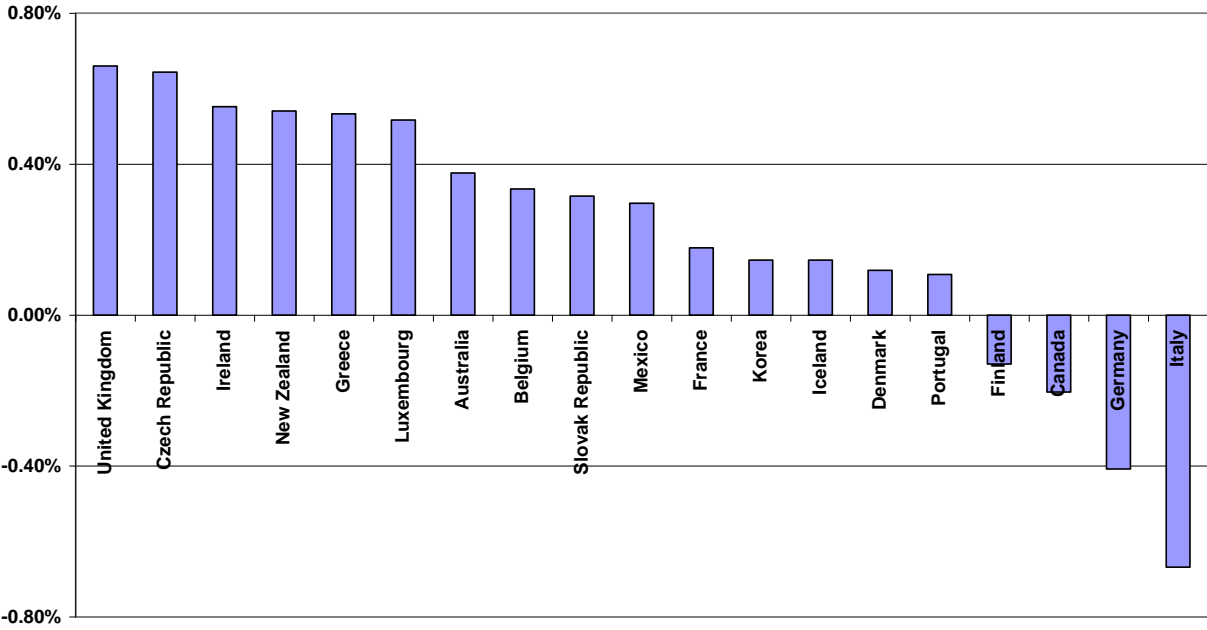
Graphique 15. Administration publique, défense (à l'exclusion des forces armées) et sécurité sociale obligatoire, en pourcentage de la population totale, en 2005



Source : Enquête sur la population active, OCDE.

Graphique 16. Administration publique, défense (à l'exclusion des forces armées) et sécurité sociale obligatoire, en pourcentage de la population totale, évolution entre 1995 et 2005

Public administration, defence (excluding armed forces) and compulsory social security, as a % of total population, evolution between 1995 and 2005



Source : Enquête sur la population active, OCDE.

ANNEXE 1

Précisions méthodologiques sur le domaine public

Le tableau 9 réalise la synthèse des liens entre les sous-catégories des organisations et des secteurs inclus dans le domaine public et la classification sectorielle du SCN.

Tableau 9. Mise en parallèle du domaine public et du SCN

SCN	Classifications fiscales (et classification pertinente du SCN)	Administrations publiques (S.13)			Partie du secteur des sociétés et (quasi-) sociétés (Partie de S.11 et S.12)			
	Entités organisationnelles couvertes	Unités gouvernementales ²⁴ et autres unités publiques non marchandes : administration générale, défense et sous-secteurs fonctionnels	Fonds de sécurité sociale	Institutions sans but lucratif privées non marchandes financées et « contrôlées » par des unités gouvernementales ²⁵	Sociétés et quasi-sociétés marchandes financées par des fonds publics en échange de la fourniture de biens ou de services aux utilisateurs ²⁶	Sociétés et quasi-sociétés publiques (entreprises publiques)	Achats (y compris sous-traitance) ²⁷	Concessions de monopoles garantis par la loi
Classification proposée : Sous-domaines de l'emploi dans le domaine public		Sous-domaine (i) : délivrance directe de services dans le domaine public (principalement par des unités publiques financées par des fonds publics)		Sous-domaine (ii) : délivrance indirecte de services dans le domaine public (par des unités privées financées par des fonds publics)		Sous-domaine (iii) : délivrance par des entreprises publiques de services dans le domaine public (délivrance marchande par des unités publiques)		Sous-domaine (iv) : délivrance dévolue de services dans le domaine public (délivrance marchande par des unités privées)
		A	B	C	D	E		

Exemples d'entités prises en compte dans les différentes catégories A, B, C, D et E :

²⁴ Cette catégorie inclut également des producteurs marchands classés dans le secteur des administrations publiques (imprimeries, hôtel des monnaies, etc.)

²⁵ Même si elles ne sont pas détenues par les pouvoirs publics, ces institutions sont classées dans le secteur des administrations publiques, du fait qu'elles sont financées et considérées comme étant contrôlées par des unités publiques.

²⁶ Il peut s'agir d'institutions à but lucratif ou sans but lucratif.

Elles peuvent également être financées par des fonds publics à hauteur de plus ou de moins de 50 %. Si cela avait été possible, GOV aurait préféré limiter cette catégorie aux unités financées à plus de 50 % par des fonds des administrations publiques. Cependant, dans ce projet et pour cette sous-catégorie, nous ne prenons en compte que les flux financiers et ne comptabilisons pas l'emploi par unité (voir plus loin dans le document). Par ailleurs, i) les données d'emploi relatives aux unités financées à plus de 50 % par des fonds des administrations publiques n'existent pas ; ii) les flux financiers ne sont disponibles qu'à l'échelle globale et ont recours à une valeur approximative ;

²⁷ Si cela avait été possible, GOV aurait préféré limiter cette catégorie aux unités qui tirent plus de 50 % de leurs ressources de la sous-traitance de services par les administrations publiques. Cependant, dans ce projet et pour cette sous-catégorie, nous ne prenons en compte que les flux financiers et ne comptabilisons pas l'emploi par unité (voir plus loin dans le document). Par ailleurs, i) les données d'emploi relatives aux unités financées à plus de 50 % par des fonds des administrations publiques n'existent pas ; ii) les flux financiers ne sont disponibles qu'à l'échelle globale et ont recours à une valeur approximative.

- Catégorie A : ministères, départements et agences, hôpitaux publics sans but lucratif, écoles publiques, organismes de la sécurité sociale, etc. Sont également incluses les unités des différents échelons de l'administration, comme les régions, les provinces ou les municipalités.
- Catégorie B : écoles, hôpitaux, etc. essentiellement financés et contrôlés par les pouvoirs publics sans qu'ils en soient la propriété.
- Catégorie C : hôpitaux privés (à but lucratif ou sans but lucratif) financés par la sécurité sociale, organisations marchandes privées financées par des fonds publics en échange de la fourniture directe de biens et de services aux utilisateurs.
- Catégorie D : entreprises d'État (non classées dans le secteur des administrations publiques), comme les banques publiques, les ports et aéroports
- Catégorie E : Sous-traitance auprès d'entreprises privées : celles-ci fournissent des biens ou des services à des unités publiques qui font appel à elles en tant que sous-traitants. Concessions de monopoles garantis par la loi : par exemple, entreprises privées gérant les autoroutes, les aéroports, l'approvisionnement en électricité ou en eau, dans le cadre d'un monopole légal.

Le tableau 10 réalise la synthèse des différentes catégories de coûts de production des biens et des services dans le domaine public, et des différentes catégories d'organisations financées par les administrations publiques pour prendre en charge ces coûts. Il montre que les coûts publics de production pris en charge par le secteur des administrations publiques financent la production de biens et de services par le domaine public.

Tableau 10. Dépenses allouées par les administrations publiques aux coûts de production des biens et des services dans le domaine public et catégories d'organisations du domaine public qui perçoivent un financement

<i>Dépenses des administrations publiques qui entrent dans la composition des coûts de production des biens et des services dans le domaine public</i>	<i>Catégories d'organisations du domaine public qui perçoivent un financement</i>
Rémunération des employés	A+B. <i>Administrations publiques (ensemble)</i>
Transferts sociaux en nature par l'intermédiaire de producteurs marchands (valeur approximative)	C+D. <i>Sociétés et quasi-sociétés (et institutions) marchandes, financées par des fonds publics en échange de la fourniture de biens et de services aux utilisateurs</i>
Consommation intermédiaire	E. <i>(partiellement) Entreprises sous-traitantes fournissant des biens ou des services à des unités des administrations publiques, à qui elles vendent leurs produits</i>

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE

PARTIE I : DONNÉES SUR L'EMPLOI

Section 1. Informations sur les organisations publiques et privées classées dans le secteur des administrations publiques

La présente section concerne l'emploi dans les catégories suivantes d'unités :

1. Les administrations publiques à l'exception des institutions privées sans but lucratif ; et
2. Les institutions privées sans but lucratif classées dans le secteur des administrations publiques.

1.1. Niveaux agrégés, décomposition par niveau d'administration

Vous pouvez utiliser différentes études/sources pour remplir les catégories requises le plus précisément possible. Veuillez conserver la même méthode de calcul entre les années afin de nous permettre d'interpréter convenablement les tendances. Veuillez fournir les données à partir de toutes les sources disponibles. La fiche jointe, spécifique à chaque pays sur les sources d'emploi, peut contenir des informations utiles. Comme les institutions privées sans but lucratif concernent principalement l'éducation (par exemple, des écoles privées), la santé (certains hôpitaux privés) et des services sociaux (certaines associations à caractère social), des informations pertinentes peuvent être disponibles auprès des différents ministères concernés ou dans des études spécifiques sur ces secteurs.

Veillez noter que vous pouvez utiliser d'autres sources si elles sont plus adaptées.

Si des décompositions ne sont pas disponibles, vous pouvez fournir les données les plus proches dont vous disposez et les accompagner d'explications sur les différences avec les données demandées (par exemple si les données incluent certaines entreprises publiques, ou si elles incluent/excluent les institutions privées sans but lucratif comme des écoles privées ou des hôpitaux privés, ou si elles incluent toutes les agences et tous les types d'emplois salariés). Veuillez alors fournir des données approximatives sur les différences correspondantes en termes d'emploi, ainsi que des commentaires sur les formes organisationnelles de ces unités.

La décomposition par niveau d'administration doit suivre, de façon aussi proche que possible, la décomposition présentée dans les comptes nationaux. Elle peut suivre un critère financier (l'unité qui finance) ou un critère administratif. Vous pouvez adapter la décomposition proposée (y compris en supprimant les lignes comme « États » ou « Sécurité sociale »), selon les données disponibles.

Les totaux doivent se référer autant que possible à des emplois en équivalents temps plein. En cas d'impossibilité, ils peuvent se référer par exemple à des nombres d'employés, à condition que cette modification soit clairement notifiée. Différentes sources compilées peuvent mener à différentes mesures pour différentes parties des administrations publiques. Afin de comparer de façon adéquate les données avec l'emploi salarié total dans l'économie, nous demandons de préciser clairement les différentes mesures utilisées et de décrire précisément ce à quoi elles font référence.

1.1.1. Données de base

a. Veuillez compléter le tableau suivant.

	2005 ou dernière année disponible :		
	Catégorie 1 Secteur des administrations publiques sans les ISBL privées	Catégorie 2 ISBL privées dans le secteur des administrations publiques	Total secteur des administrations publiques (catégories 1+2)
Total			
Administration centrale/fédérale			
États fédérés (si présents dans les comptes nationaux)			
Administrations locales			
Sécurité sociale			

Note : ISBL = institutions sans but lucratif.

Si la mesure de l'emploi diffère entre sources utilisées, veuillez préciser comment elles ont été compilées (préciser en outre clairement le champ et la mesure de chaque source utilisée).

Si différentes mesures de emploi sont disponibles (par exemple nombre d'employés vs. temps plein équivalents), veuillez les fournir dans des tableaux séparées.

Sources :

Commentaires :

b. Veuillez fournir le(s) même(s) tableau(x) pour les années 2000 (ou année la plus proche) et 1995 (ou année la plus proche), en utilisant si possible les mêmes sources de données et méthodes de calculs.

1.1.2. Questions sur les données

Veillez répondre aux questions suivantes en relation avec les données fournies ci-dessus.

- a. Veillez préciser si la décomposition de l'emploi par niveau d'administration (central/fédéral, régional, local, et sécurité sociale) suit la décomposition des niveaux de gouvernement du secteur des administrations publiques comme il est décrit dans les comptes nationaux (vous pouvez en particulier préciser la situation de la sécurité sociale, selon les décompositions disponibles) :
- b. Veillez préciser si les données fournies correspondent aux catégories (1) et (2) définies et au secteur des administrations publiques. Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser quelles unités sont concernées ou quel type d'emploi (dans les unités prises en compte dans les données) :

Veillez fournir des estimations correspondantes en termes de nombres d'employés.

- c. Y a-t-il eu des reclassifications significatives dans le secteur des administrations publiques ou à l'extérieur de ce secteur durant la dernière décennie ? Si oui, veuillez préciser le nombre d'employés affectés :

1.1.3. Commentaires

Veillez faire part de vos commentaires éventuels sur les données fournies ci-dessus.

1.2. Décompositions par sous-secteur fonctionnel

L'objet de cette section est d'identifier les niveaux et les tendances dans l'emploi par sous-secteur fonctionnel et d'identifier les niveaux d'administration gérant chaque sous-secteur.

Veillez suivre autant que possible la classification de la COFOG. Si vous ne le pouvez pas, veuillez fournir la classification fonctionnelle que vous avez utilisée.

Si possible, veuillez garder la même méthode de calcul d'une année sur l'autre. Veuillez opérer à partir de toutes les sources disponibles (registres de personnels, sources spécifiques à des secteurs, sources générales d'emploi, etc.). La fiche jointe sur les sources d'emploi, spécifique à votre pays, peut comporter des informations utiles.

1.2.1. Données de base

Veillez compléter le tableau suivant. Si le recours à différentes sources pour calculer l'« emploi total » et la « décomposition par niveau d'administration » aboutit à des totaux différents, veuillez expliquer les principales différences dans les commentaires²⁸.

Les sous-secteurs fonctionnels décrits ci-dessous le sont à titre indicatif. Ils peuvent être remplacés par la classification qui s'applique au secteur public dans votre pays. Vous pouvez ajouter des lignes afin de préciser plus de sous-secteurs fonctionnels, selon les données dont vous disposez.

Les décompositions par niveau d'administration doivent si possible suivre la présentation des comptes nationaux (vous pouvez ainsi supprimer la colonne « États » ou la colonne « sécurité sociale » si elles ne sont pas pertinentes). S'il est impossible de suivre la présentation des comptes nationaux, veuillez adapter les décompositions aux données disponibles et préciser les différences.

Dernière année disponible :

Sous-secteurs	Emploi dans catégorie (1)	Emploi dans catégorie (2)	Emploi dans le secteur des administrations publiques	Décomposition par niveau d'administration			
				Administration centrale/fédérale	États (si présent dans les comptes nationaux)	Administrations locales	Sécurité sociale
Administration générale							
Sécurité et ordre							
Défense							
Santé							
Éducation							
Affaires sociales							
Autres (veuillez préciser et ajouter lignes si nécessaire) :							
Total							

Sources :

²⁸. S'il n'est pas possible d'utiliser la même classification fonctionnelle pour les données d'emploi dans les catégories 1-2 et pour la décomposition par niveau d'administration, vous pouvez en outre fournir deux tableaux distincts et adapter la classification fonctionnelle dans chacun d'entre eux avec les données disponibles.

Commentaires :

1.2.2. Questions sur les données: veuillez répondre aux questions suivantes en relation avec les données fournies ci-dessus.

- a. Veuillez préciser quels secteurs suivent les définitions de la COFOG :
- b. L'un des totaux des sous-secteurs inclut-il :
 - les fonds de sécurité sociale : (préciser quel sous-secteur)
 - les compagnies d'infrastructures (services postaux, électricité, chemins de fer, etc.) du secteur des administrations publiques : (préciser quel sous-secteur)
- c. Pour les sous-secteurs dans lesquels existent les organisations privées sans but lucratif classifiées dans le secteur des Administrations Publiques (éducation, santé, affaires sociales, etc.), veuillez préciser par quel niveau d'administration elles sont financées :

1.2.3. Données historiques

Veuillez fournir, si possible, le même tableau pour 2000 (ou année la plus proche) et 1995 (ou année la plus proche), en utilisant autant que possible les mêmes sources de données. Si les données historiques ne sont pas disponibles, veuillez fournir un commentaire au sujet des augmentations/diminutions d'emploi, et veuillez préciser les principaux secteurs concernés (éducation, santé, social, défense, etc.) et les types d'unités organisationnelles.

1.2.4. Commentaires : veuillez ajouter les commentaires et interprétations que vous souhaitez sur les données fournies ci-dessus :

1.3. Décomposition par tâche dans les sous-secteurs

L'objet du tableau suivant est d'identifier la proportion d'employés affectés à différentes tâches dans certains secteurs (gestion par opposition à enseignement, etc.).

Vous pouvez utiliser des registres de personnels et des sources complémentaires relatives à des secteurs spécifiques. Si des données ne sont pas disponibles, vous pouvez également utiliser la décomposition de la classification CITI entre employés dans l'administration (L-75) et dans des secteurs (L-80 pour l'éducation par exemple), en vous restreignant au secteur des administrations publiques.

1.3.1. Données de base

Veillez compléter le tableau suivant, en précisant les proportions d'employés pour la dernière année disponible.

Les sous-secteurs fonctionnels décrits ci-dessous et la décomposition par tâche peuvent être remplacés par la classification qui s'applique au secteur public dans votre pays. Si des données sont disponibles, veuillez préciser les décompositions par tâche pour d'autres secteurs comme la police, etc.

Veillez noter qu'il vous est possible de fournir des données partielles, à condition de les accompagner d'explications et de commentaires.

Dernières années disponibles :			
Secteurs fonctionnels	Tâches concernées : (exemple de décomposition)	Niveau(x) d'administration qui finance(nt) ²⁹	Veillez fournir les données dont vous disposez sur l'emploi dans les unités du secteur des administrations publiques ou une partie, et les décompositions entre les catégories 1 et 2
Santé	Médecins	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
	Infirmiers (ères)	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
	Employés dans le ministère central	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
	Autre (préciser) :	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
Éducation	Enseignants (primaire)	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
	Enseignants (secondaire)	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
	Enseignants (supérieur)	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
	Employés dans le ministère central	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
	Autre (préciser) :	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
Défense	Employés administratifs	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
	Forces armées professionnelles	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
	Conscrits	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
	Autre (préciser) :	<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
Autre (ex. police) :		<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	
		<input type="checkbox"/> central/fédéral <input type="checkbox"/> états <input type="checkbox"/> local	

Sources :

²⁹. S'il y a plus d'un niveau qui finance une tâche, veuillez cocher les cases pertinentes et souligner le niveau d'administration qui finance le plus.

Commentaires :

1.3.2. Données historiques

Veillez fournir, si possible, le même tableau pour 2000 (ou année la plus proche) et 1995 (ou année la plus proche). Si des données historiques ne sont pas disponibles, veuillez fournir un court commentaire sur les principaux changements entre 1995 et 2005 :

1.3.3. Commentaires : veuillez ajouter les commentaires et interprétations que vous souhaitez sur les données fournies ci-dessus :

Section 2. Unités privées qui sont majoritairement financées par des fonds publics et non classifiées dans le secteur des administrations publiques (catégories 3, 4 et 5)

Cette section prend en compte la diversité des formes de contrôle et des modes de financement pour la fourniture de services, en particulier l'allocation de budgets, de subventions, de transferts indirects de sécurité sociale (hôpitaux privés, médecins opérant dans le secteur privé) ou des bons-chèques (coupons) de paiement provenant de l'administration. Selon votre classification nationale du secteur des administrations publiques dans les comptes nationaux, les catégories ci-dessous peuvent inclure l'emploi dans des hôpitaux privés, financés majoritairement par des fonds publics, des médecins opérant dans le secteur privé, certaines associations ou des entreprises privées, certaines écoles privées, qui sont directement ou indirectement subventionnées³⁰. Le critère déterminant est la part majoritaire des financements publics dans les ressources. Les unités sans but lucratif classifiées dans le secteur des administrations publiques ne sont pas incluses ici (elles ont été considérées dans la section précédente).

Dans les classifications de la comptabilité nationale, cette section concerne ainsi l'emploi dans les types d'unités suivants (voir Annexe technique) :

- (3) Institutions sans but lucratif au service des ménages, financées à plus de 50% par des fonds publics ;
- (4) Institutions marchandes sans but lucratif, indirectement financées à plus de 50% par des fonds publics ; et
- (5) Sociétés et quasi-sociétés privées à but lucratif, (indirectement) financées à plus de 50% par des fonds publics.

Cependant, les entreprises privées qui sont engagées dans des services de sous-traitance ne sont PAS incluses dans ces catégories.

Les secteurs concernés sont principalement la santé, les services sociaux, l'éducation, la culture/religion et les affaires économiques. Dans certains cas, seul un faible nombre ou type d'organisations peut être concerné, mais ces organisations peuvent comprendre un nombre d'employés significatif. Veuillez utiliser des sources générales d'emploi comme des sources de données d'emploi spécifiques à certains secteurs.

³⁰. En effet, certains pays classifient une partie ou la totalité de leurs écoles privées, universités, hôpitaux ou autres entités financées par des fonds publics hors du secteur des administrations publique dans les comptes nationaux.

2.1. *Données/informations de base*

- a. Des institutions sans but lucratif majoritairement financées par des fonds publics et classifiées en dehors du secteur des administrations publiques existent-elles dans votre pays ? Si oui, veuillez préciser dans quels secteurs fonctionnels (santé, services sociaux, éducation, etc.) et veuillez fournir des informations sur leurs niveaux d'emploi, pour 2005 ou la dernière année disponible. Veuillez préciser dans quels secteurs institutionnels des comptes nationaux elles sont classifiées (le secteur des (quasi-)sociétés ou le secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages).
- b. Des organisations privées à but lucratif majoritairement financées par des fonds publics existent-elles dans votre pays ? (« à but lucratif » signifie ici sans disposition légale interdisant le partage de profits, et peut ainsi désigner par exemple certains médecins du secteur privé ou certaines entreprises subventionnées, etc.) Si oui, veuillez préciser dans quels secteurs fonctionnels (santé, éducation, etc.) et veuillez fournir des informations sur les niveaux d'emploi, pour 2005 ou la dernière année disponible.

2.2. *Données historiques*

Veuillez fournir, si possible, les mêmes informations pour 2000 (ou année la plus proche) et 1995 (ou année la plus proche), en utilisant autant que possible les mêmes sources de données. Si des données historiques ne sont pas disponibles, veuillez fournir un court commentaire sur les principaux changements entre 1995 et 2005 :

2.3. *Commentaires: veuillez ajouter tout commentaire que vous souhaitez sur les données fournies ci-dessus*

Section 3. Les (quasi-)sociétés publiques (6)

Si les comptes nationaux de votre pays comportent un sous-secteur spécifique appelé « sociétés/quasi-sociétés publiques » dans le secteur des sociétés, ou si votre pays indique un inventaire préexistant de sociétés publiques, veuillez suivre cette définition.

Cette catégorie n'inclut pas les producteurs marchands classifiés dans le secteur des administrations publiques.

3.1. Données de base

Veuillez compléter le tableau suivant.

Catégorie 6 Entreprises publiques : emploi total et décomposition par niveau d'administration	1995 ou année la plus proche disponible :	2000 ou année la plus proche disponible :	2005 ou année la plus proche disponible :
Total			
Administration centrale/fédérale			
États fédérés (si présent dans les comptes nationaux)			
Administrations locales			

Sources :

Commentaires :

Si vous disposez d'une décomposition par sous-secteur (défense, affaires économiques, santé, etc.) ou une décomposition par type financières/non financières, veuillez la fournir :

3.2. Commentaires : veuillez ajouter tout commentaire que vous souhaitez sur les données fournies ci-dessus

Section 4. Services sous-traités (7) et concessions (8)

4.1. Informations sur le recours à des services sous-traités (catégorie 7)

Dans de nombreux pays, le recours à de la sous-traitance de services s'est étendu durant la dernière décennie. Cependant, cette situation varie par type de fonction et de secteur.

Dans cette question, l'investissement ou les dépenses d'équipement ne sont pas pris en compte. Les informations peuvent correspondre à des dépenses de consommation intermédiaire.

4.1.1. Données de base

Veillez préciser dans quels secteurs vous pensez que la plupart ou une proportion très significative des fonctions/tâches suivantes sont sous-traitées par des unités du secteur des administrations publiques. Veillez adapter les classifications si vous le souhaitez (en particulier si vous recensez d'autres domaines spécifiques) :

Secteurs	Veillez fournir dans les espaces ci-dessous toute donnée (quantitative ou qualitative) dont vous disposez qui évaluerait le poids des services sous-traités dans les secteurs de la colonne de gauche, soit en termes financiers soit en termes d'emplois supprimés dans le processus de sous-traitance
Administration générale	
Sécurité et ordre (prisons, police, etc.)	
Santé	
Éducation	
Autre secteur (veuillez préciser) :	

Sources :

Commentaires :

4.1.2. *Veillez indiquer toute donnée supplémentaire ou tout autre document dont vous disposez*

4.1.3. *Commentaires : veuillez ajouter tout commentaire que vous souhaitez sur les données fournies ci-dessus. La situation a-t-elle significativement évolué durant les 10 dernières années ?*

4.2. Information sur les concessions et infrastructures (catégorie 8)

L'objet de cette section est de décrire quelles sortes d'infrastructures relèvent du secteur des administrations publiques, des entreprises publiques ou des concessions de monopole légal au secteur privé. Les différents arrangements peuvent expliquer d'importantes différences dans les données d'emploi, et sont peu documentées au niveau international. Les secteurs pour lesquels les données sont demandées le sont à titre illustratif et non exhaustif.

4.2.1. Données de base

Veillez compléter le tableau suivant pour les périodes les plus récentes. Si les services suivants sont fournis par des sociétés privées marchandes, vous pouvez le préciser sans fournir de données chiffrées. S'ils sont fournis par des infrastructures classifiées dans le secteur des administrations publiques, par des sociétés publiques ou par des concessions de monopole légal, veuillez cocher les cases correspondantes et fournir les données d'emploi dont vous disposez pour la dernière année disponible.

Type d'activités, vous pouvez modifier la classification ci-dessous :	Ces services sont-ils principalement fournis par :	Veillez fournir les données d'emploi dont vous disposez pour la dernière année disponible	Veillez ajouter tout commentaire sur la fourniture de ces services, en particulier si vous n'avez pas indiqué de données d'emploi à la colonne de gauche
Distribution d'eau	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		
Distribution de gaz	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		
Électricité/énergie	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		
Traitement des déchets	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		
Services postaux	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		
Chemins de fer	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		
Autoroutes	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		
Aéroports et ports	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		
Télécommunications	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		
Fonds de pensions (hors sécurité sociale obligatoire)	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		
Autre, veuillez préciser :	<input type="checkbox"/> Infrastructures dans le secteur des APU <input type="checkbox"/> sociétés publiques <input type="checkbox"/> concessions monopoles		

Sources :

Commentaires :

4.2.2. *Changements récents*

Veillez préciser si des producteurs marchands classifiés dans le secteur des administrations publiques ou des entreprises publiques ont été privatisés, convertis en concessions, etc. durant la dernière décennie. Veillez préciser un nombre approximatif d'employés concernés :

4.2.3. *Commentaires : veuillez ajouter les commentaires que vous souhaitez sur les données fournies ci-dessus :*

Section 5. Informations supplémentaires et sources d'information pour la partie I

5.1. Sources

Veillez préciser les sources utilisées et si elles ont été combinées.

5.2. Autres commentaires

Autres remarques/informations que vous souhaitez partager :

PARTIE II : DONNÉES AGRÉGÉES DE COÛTS SALARIAUX ET DE MASSE SALARIALE

Cette partie concerne :

(1-2) Le secteur des administrations publiques.

Si vous ne disposez pas de ces données, veuillez transmettre ces questions à des sources statistiques appropriées, qui peuvent être par exemple l'office des statistiques, le ministère des Finances, ou des agences spécifiques.

Veuillez si possible suivre les définitions suivantes. Si vous répondez à cette question en utilisant à la place les coûts totaux du travail (*i.e.* incluant tous les coûts volontaires) ou des prestations sociales en nature, veuillez l'indiquer.

Coûts salariaux totaux : ils incluent toutes les contributions obligatoires de l'employeur aux assurances sociales et les contributions volontaires payées au nom des employés.

Masse salariale : elle représente l'ensemble des salaires et autres rémunérations versés en espèces au cours d'une année donnée, avant déduction des impôts sur le revenu, les paiements aux diverses assurances sociales ou de chômage et autres systèmes de pension payés par les employés. À l'inverse des coûts salariaux totaux, elle exclut les contributions obligatoires de l'employeur aux assurances sociales ainsi que les contributions volontaires payées au nom des employés.

2.1. Données de base

Veuillez compléter les tableaux suivants.

Devise utilisée :

	1995 ou année la plus proche disponible :	2000 ou année la plus proche disponible :	2005 ou année la plus proche disponible :
Total secteur des administrations publiques			
Masse salariale			
Coûts salariaux			

	1995 ou année la plus proche disponible :	2000 ou année la plus proche disponible :	2005 ou année la plus proche disponible :
Décomposition par niveau d'administration. Si nécessaire, vous pouvez adapter la décomposition des niveaux d'administration pour suivre la décomposition des niveaux d'emploi (partie 1), (y compris en ajoutant le secteur de la sécurité sociale).			
Administration centrale ou fédérale			
Masse salariale			
Coûts salariaux			
États fédérés (si présents dans les comptes nationaux)			

Masse salariale
Coûts salariaux
Administrations locales
Masse salariale
Coûts salariaux

Décomposition par sous-secteur fonctionnel (les sous-secteurs fonctionnels décrits ci-dessous le sont à titre indicatif ; cette liste peut être remplacée par la classification qui s'applique au secteur public dans votre pays).			
	1995 ou année la plus proche disponible :	2000 ou année la plus proche disponible :	2005 ou année la plus proche disponible :
Santé			
Masse salariale			
Coûts salariaux			
Éducation			
Masse salariale			
Coûts salariaux			
Police			
Masse salariale			
Coûts salariaux			
Défense			
Masse salariale			
Coûts salariaux			
Autre (préciser) :			
Masse salariale			
Coûts salariaux			

Sources :

Commentaires :

2.2. Cohérence

Veillez préciser si les données de masse et coûts salariaux correspondent aux données d'emploi fournies dans la partie 1 :

Si non, veuillez fournir des estimations des différences correspondantes (en nombres d'employés concernés ou en masse salariale correspondante) :

2.3. Déductions

Veillez préciser les taux (moyens) de déduction d'impôts sur le revenu, de paiements aux divers systèmes d'assurances sociales ou d'assurance-chômage et autres systèmes de pensions payés par les employés :

2.4. Commentaires

Veillez ajouter les commentaires que vous souhaitez sur les données fournies ci-dessus :

ANNEXE TECHNIQUE

Catégories de données collectées

La finalité de la Partie I est de recueillir des données/informations sur chacune des huit catégories de l'emploi dans le domaine public, qui peuvent ensuite être combinées pour former les sous-domaines clés de l'emploi public. Nous nous alignons sur les classifications par secteur institutionnel utilisées dans les comptes nationaux (voir Tableau 1 ci-dessous pour les correspondances) et mettons l'accent sur les types d'unités. Nous laissons en outre la possibilité dans le questionnaire de répondre avec des nombres agrégés si certaines décompositions ne sont pas disponibles. Les catégories pour la collecte de données dans le questionnaire sont :

1. Le secteur des administrations publiques (par exemple les ministères centraux, les agences publiques indépendantes, les écoles publiques et les hôpitaux publics, les producteurs gouvernementaux comme les imprimeries nationales ou les unités d'infrastructures qui n'ont pas de séquence de comptes totalement séparée et restent intégrées avec les unités administratives qui les possèdent, ou les fonds de sécurité sociale) à l'exception des institutions privées sans but lucratif.
2. Les institutions privées sans but lucratif classifiées dans le secteur des administrations publiques (par exemple des organismes privés sans but lucratif dans les domaines de l'éducation, la santé ou la protection sociale, totalement ou majoritairement financés par l'administration et classifiés dans le secteur des administrations publiques).
3. Les institutions sans but lucratif au service des ménages financées à plus de 50 % par des fonds publics (par exemple certaines organisations fournissant des services sociaux ou dans le secteur de l'éducation ou de la culture).
4. Les institutions marchandes sans but lucratif indirectement financées à plus de 50 % par des fonds publics (par exemple les hôpitaux privés sans but lucratif majoritairement financés par des transferts de sécurité sociale).
5. Les sociétés et quasi-sociétés privées à but lucratif, financées à plus de 50 % par des fonds publics (par exemple des médecins libéraux, certaines entreprises privées subventionnées).
6. Les entreprises publiques: (quasi-)sociétés publiques : elles sont impliquées dans une production marchande ; sont exclus les producteurs marchands classifiés dans le secteur des administrations publiques.
7. Les sous-traitants: certaines informations sont également demandées concernant le type de services sous-traités.
8. Les concessions : elles sont privées, impliquées dans une production marchande, et bénéficient d'accords spéciaux dans la production de services monopolistiques (par exemple, en fonction des arrangements dans les pays : distribution d'eau, d'électricité, autoroutes, services postaux, etc.).

Le Tableau 1 ci-dessous décrit les classifications principales, et montre comment les quatre sous-domaines sont construits à partir de classifications cohérentes avec le SCN, et aussi comment les données collectées dans les huit catégories peuvent être agrégées pour fournir les nombres totaux d'employés dans ces sous-domaines.

Quelques aspects spécifiques des catégories faisant l'objet de la collecte de données sont :

- Les données de la Catégorie 1 (secteur des administrations publiques à l'exception des institutions privées sans but lucratif) correspondent à (i), comme mentionné dans l'introduction. Cela inclut les unités gouvernementales, les producteurs marchands ou encore les fonds de sécurité sociale, à chaque niveau d'administration (central/fédéral, états fédérés, local, etc.). Ces données sont proches de la conception du secteur des administrations publiques dans les comptes nationaux : cependant, elles excluent l'emploi dans des institutions privées sans but lucratif (comme des écoles privées ou des hôpitaux privés, ainsi que d'autres associations privées), et ce, même si ces institutions sont majoritairement financées et considérées comme étant « contrôlées » par des unités gouvernementales, et ainsi dans certains cas classifiées dans le secteur des administrations publiques.
- Les données des Catégories 1 + 2 correspondent au secteur des administrations publiques au sens des comptes nationaux.
- Les données des Catégories 2, 3, 4 et 5 correspondent au sous-domaine (ii). Elles concernent les employés des institutions privées majoritairement financées par des fonds publics, excluant des entreprises privées sous-traitantes, qui ne sont pas incluses dans ces catégories.
- Les données de la Catégorie 6 correspondent au sous-domaine (iii). Elles n'incluent pas les producteurs marchands classifiés dans le secteur des administrations publiques.
- Les données des Catégories 7 et 8 correspondent au sous-domaine (iv).